

LES JEUNES MOTIVÉS CONTRE LE RACISME

© Richard Bauer



EN ALSACE, UN CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS



6/7

LES JEUNES, LE RACISME, L'ANTISÉMITISME



12/13

SPÉCIAL CONGRÈS : LA NOUVELLE DONNE



17-32



monweekendaLyon.com

FOURNISSEUR OFFICIEL
DE **LOISIRS**



BY
ONLY LYON 
TOURISME ET CONGRÈS |

ALAIN JAKUBOWICZ | Président de la Licra

La nouvelle donne...



Les congrès de la Licra ont toujours constitué des moments forts de la vie de la République. Léon Blum y prononça, en 1938, un discours aussi émouvant que passionnant, à quelques mois du début de la Seconde Guerre mondiale. Jean Pierre-Bloch y fit adopter, en 1979, la délibération consacrant le passage de la Lica à la Licra.

Bien que les époques aient changé, les enjeux demeurent les mêmes. Parce que les époques ont changé, notre devoir est de nous adapter. C'est pourquoi notre congrès 2013 sera consacré à la « nouvelle donne » de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. La « nouvelle donne », c'est regarder notre société telle qu'elle est et non comme nous la rêvons. La « nouvelle donne » c'est s'adapter au monde dans lequel nous vivons. La « nouvelle donne », c'est regarder notre société telle qu'elle est et non

comme nous la rêvons. Le courage, disait Jaurès, « c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel ». La mondialisation, l'avènement des réseaux sociaux, la montée des

fanatismes religieux, les coups de boutoir portés à la laïcité, les réflexes communautaires et la tendance à l'ethnisation des rapports sociaux ont profondément modifié la « donne » de nos combats. Si les victimes du racisme et de l'antisémitisme sont toujours les mêmes, les auteurs, eux, ont en grande partie changé, de même que leurs motivations et leurs moyens d'action. Le temps est révolu où les « gentils » étaient d'un côté et les « méchants » de l'autre. Le racisme et l'antisémitisme ne sont plus l'apanage des Blancs chrétiens-de-droite. Pour douloureux qu'il soit, nous n'avons pas le droit de nous abstenir de faire ce constat, sauf à manquer à la mission qui est la

nôtre. Le racisme et l'antisémitisme ne sont pas plus acceptables quand ils émanent de ceux qui prétendaient les combattre ou de ceux qui en étaient les victimes. La « nouvelle donne », dont certains nous dirons qu'elle n'est pas si nouvelle, c'est le racisme qui gangrène les milieux populaires sur fond de crise économique, c'est l'antisémitisme qui sévit de façon dramatique dans les villes et les cités sur fond de radicalisme islamique, c'est le « racisme anti-Blanc » qui, pour être sans doute mal nommé, n'en est pas moins le révélateur de l'échec du processus d'intégration républicaine. La « nouvelle donne », c'est le sentiment de puissance que confère l'anonymat de la « toile » pour répandre la haine raciste et antisémite en toute impunité.

C'est de tout cela dont nous allons parler avec nos invités au cours de notre congrès des 23 et 24 mars prochain, sans complexe ni candeur, mais avec lucidité et raison, comme l'ont fait nos anciens depuis près d'un siècle. Il n'y a pas de sujets tabous, il n'y a que de mauvaises façons de les traiter.

Forte de son histoire et de son indépendance, la Licra est déterminée à conduire la réflexion et l'action de la « refonte » du mouvement antiraciste avec toutes celles et ceux qui veulent concourir à bâtir une France plus fraternelle. A nous de faire en sorte qu'ils soient le plus nombreux possible. A nous de reconquérir les « territoires perdus de la République », ces zones de non-droit devenues des zones de non-devoirs, livrées au prosélytisme de la haine. C'est avec la jeunesse de notre pays et non contre elle que ce combat doit être mené. La Licra y est résolue. ■

« ...le racisme qui gangrène les milieux populaires, l'antisémitisme sur fond de radicalisme islamique... »

SOMMAIRE | LE DROIT DE VIVRE

■ **ÉDITORIAL** | p. 3
par Alain Jakubowicz

■ **LE MOT** | p. 4
par Antoine Spire

■ **DOSSIER** | p. 5 à 16
Les jeunes motivés contre le racisme



■ **SPÉCIAL CONGRÈS** | p. 17 à 32
Racisme et antisémitisme, la nouvelle donne

■ **SPORT** | p. 33
La voie du karaté

■ **JURIDIQUE** | p. 34-35
Visite guidée à la Cour pénale internationale

■ **ACTUALITÉS** | p. 36-37
L'antisémitisme au quotidien

■ **CHRONIQUE DE LA HAINE** | p. 38
Récit d'un racisme ordinaire

■ **ENTREPRISES** | p. 39
Quand le bien-être au travail profite de la diversité

■ **CULTURE** | p. 40 à 43

LIVRES /

- Faurisson le négationniste, ou la haine mystificatrice
- Deux livres interrogent le choix de résister
- Retrouver le nom de chaque enfant déporté
- La poésie de la fraternité

CINÉMA /

- Django, la conquête de la liberté

■ **PORTRAIT** | p. 44

Les femmes du Sud-Ouest font la loi...

■ **VIE DES SECTIONS** | p. 45-46

■ **COURRIER DES LECTEURS** | p. 47

Abonnez-vous



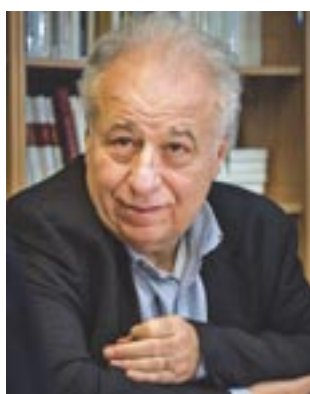
LE DROIT DE VIVRE

Adressez vos chèques au « Droit de vivre », 42, rue du Louvre, 75001 Paris.

20€
par an

ANTOINE SPIRE | Rédacteur en chef

Mobilisés tous azimuts, nous rendrons crédible notre lutte contre l'antisémitisme



La préparation d'un congrès est normalement l'occasion de débats vifs et contradictoires. Et, comme souvent à la Licra, les discussions font rage quant à l'équilibre à maintenir entre lutte contre l'antisémitisme et lutte contre les racismes. Constatons seulement que nous sommes tous convaincus de la spécificité du racisme antisémite. Bien plus, puisque nous voulons évaluer la nouvelle donne de notre combat, on ne peut passer à côté de cette forme d'antisémitisme que nous qualifions d'antisioniste pour dire qu'elle vient de ceux qui, mobilisés contre l'Etat d'Israël, font l'amalgame entre la politique d'un gouvernement et les juifs de France.

Incontestablement, dans les quartiers périphériques de nos villes, de jeunes Arabes, parfois de jeunes Africains d'origine musulmane se sentent solidaires d'un peuple palestinien à qui on promet depuis des décennies un Etat qui tarde – c'est le moins qu'on puisse dire

– à exister. Sans bien connaître les tenants et les aboutissants de la géopolitique du Moyen-Orient, ils pensent qu'Israël, détenteur de moyens et de richesses considérables, est l'obstacle à l'indépendance de ce peuple palestinien auquel ils s'identifient. Comme lui, ils se vivent dominés, injustement ségrégués, repoussés aux limites d'une banlieue méprisée. Aussi se sentent-ils mobilisés par Etat interposé pour dénier à Israël tout droit à l'existence, et donc pour combattre ici contre ces juifs qu'ils amalgament sans autre procès à Israël.

Dans ses grandes lignes, cette analyse nous est commune, à nous, militants de la Licra. Mais

comment faire reculer cette nouvelle judéophobie ? Elle se définit comme antisioniste en ignorant que le sionisme fut un mouvement d'indépendance nationale à la fin du XIX^e siècle, et qu'il a changé de sens avec la naissance de l'Etat d'Israël, devenant un combat idéologique pour le droit à l'existence de cet Etat hébreu.

En France, l'image de la Licra, qui a embelli ces dernières années, est inséparable du combat contre l'antisémitisme. Personne n'irait nous accuser de ne pas en faire assez pour défendre les juifs. C'est tant mieux, et la preuve que notre engagement contre l'antisémitisme est reconnu et souvent

apprécié. Mais notre discours est d'autant plus crédible que nous nous mobilisons aussi aux côtés de toutes les victimes du racisme dans ce pays. Un terrible racisme ségrégatif frappe les arabomusulmans et les Noirs, en les discriminant dans l'accès au logement et au travail, pour ne rien

**« Notre discours est
d'autant plus crédible
que nous nous mobilisons
aussi aux côtés de toutes
les victimes du racisme
dans ce pays. »**

dire de la possibilité d'entrer dans certains lieux de loisir d'où ils sont rejetés du fait de leur apparence physique.

Dans la mesure où nous engagerons toutes nos forces contre ce racisme ségrégatif parfois toléré par des institutions et des directions d'entreprise, nous gagnerons plus facilement le combat contre ceux qui molestent les juifs dans les quartiers au motif qu'ils seraient les représentants d'un puissant Etat hébreu et d'un « monde d'en haut » où l'argent coulerait à flots. En un mot, nous serons d'autant plus efficaces contre les antisémitismes de toute nature que nous serons les plus déterminés à mener tous les combats antiracistes. ■

LA LICRA | LE DROIT DE VIVRE

N° 643 | MARS 2013

- Fondateur : Bernard Lecache
- Directeur de la publication : Alain Jakubowicz.
- Directeur délégué : Roger Benguigui
- Rédacteur en chef : Antoine Spire
- Comité de rédaction : Delphine Auffret, Maria Giuseppina Bruna, Georges Dupuy, Baudouin-Jonas Eschapaspe, Marina Lemaire, Justine Mattioli, Déborah Piekarz, , Mano Siri, Rachel Sorkine.
- Ont contribué à ce numéro : Antoine Beaufort, Alain David.
- Coordinatrice rédaction : Mad Jaegge.
- Éditeur photo : Guillaume Vieira.
- Abonnements : Patricia Fitoussi.
- Maquette et réalisation : Sitbon & associés.
- Société éditrice : Le Droit de vivre 42, rue du Louvre, 75001 Paris Tél. : 01 45 08 08 08 E-mail : ddv@licra.org
- Imprimeur : Riccobono Offset Presse 115, chemin des Valettes, 83490 Le Muy
- Régie publicitaire : OPAS Hubert Bismuth 41, rue Saint-Sébastien, 75001 Paris Tél. : 01 49 29 11 00

Tous droits de reproduction réservés
- ISSN 09992774

Nous rappelons que les propos tenus dans les tribunes et interviews ne sauraient engager la responsabilité du « Droit de vivre » et de la Licra.

Marche républicaine
du 25 mars 2012,
à Paris. ➤



© Richard Bauer

LES JEUNES MOTIVÉS CONTRE LE RACISME

FRANCIS BACON RAPPELAIT QUE LA JEUNESSE EST PLUS APTE À INVENTER QU'À JUGER, À EXÉCUTER QU'À CONSEILLER,

à lancer des projets nouveaux qu'à en poursuivre d'anciens. La Licra, concrétisant cette idée, poursuit sa lutte historique contre le racisme et l'antisémitisme en innovant régulièrement dans son combat.

Ceux qu'on appelle « les jeunes » ne s'intéressent pas aux seules problématiques de la jeunesse, mais luttent cependant avec les moyens et les méthodes qui les caractérisent. Ils souhaiteraient mener ce combat en gardant une certaine spontanéité, et concrétiser sur le terrain des idéaux partagés.

Pour bâtir la Licra de demain, il faut davantage de militants dans la nouvelle génération. Sans « jeunisme », il nous faut la construire en créant des passerelles entre les générations de militants et en combinant d'anciens outils, incontournables dans notre combat, et d'autres plus nouveaux.

La jeunesse ne se résumant pas aux seuls lieux d'éducation, nous allons devoir amplifier les liens avec d'autres plates-formes, tels les conseils de la jeunesse. En bref, allons chercher des jeunes déjà très inspirés par l'engagement citoyen. Inventons donc des outils spécifiques adaptés à ce public pour l'impliquer dans un combat organisé et efficace. L'utilisation croissante des nouveaux modes de communication comme les réseaux sociaux peut être un moyen pour ne pas faire tomber notre combat dans l'obsolescence.

La nouvelle donne de l'antiracisme sera le thème de notre 47^e Congrès national ; elle le sera de fait, avec les jeunes.

Antoine Beaufort

DOSSIER

6/7

Les Conseils d'enfants.
Georges Dupuy

8/9

Les Maisons de Potes.
Justine Mattioli

12/13

Les jeunes, le racisme,
l'antisémitisme.
Mano Siri

Conseils d'enfants et de jeunes, engagez-vous, rengagez-vous !

Conseils municipaux, assemblées générales ou réunions informelles, lieux de simples débats ou de participation à des projets relayés par les mairies... Protéiformes, les assemblées d'enfants ou de jeunes restent l'une des voies royales de participation à la vie publique, d'engagement et d'intégration. Enquête sur un secteur en expansion.

Le Conseil municipal des enfants,
à Schiltigheim (Bas-Rhin),
a été créé en 1979. ►



L'ANACEJ EN CHIFFRES

L'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej) a été créée en 1991.

Elle regroupe :

- 400 collectivités territoriales de toute taille et de toute obédience politique ;
- 9 mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, de l'Action catholique des enfants à la Ligue de l'enseignement, en passant par les Eclaireurs et éclaireuses de France et la Fédération Léo Lagrange ;
- des dizaines de milliers de jeunes.

En 2012, selon une enquête de l'Anacej, 66 % des sondés âgés de 18 à 22 ans envisageaient de participer à un mode d'action collective. 81 % des interrogés considéraient que la participation à un conseil d'enfants ou de jeunes devrait être obligatoire.

GD

« **M**oi et mes collègues... » Nullement intimidée, Océane s'est emparée du micro pour répondre à Raphaël Nisand, le maire de Schiltigheim (Bas-Rhin), et à Maté Elia, son adjointe à la jeunesse. La voix est assurée, les arguments pesés, le propos clair. Une prise de parole étonnante pour une gamine de 9 ans et demi, aussi à son aise dans la grande salle du conseil municipal de cette ville de 32 000 habitants que sur une aire de jeux. Elle n'était pas la seule. A part un ou deux timides, les fameux « collègues » d'Océane n'ont pas vraiment laissé leur part aux chiens, sans souci d'ordre du jour, de temps imparti et d'accaparement des micros, laissant le maire et son adjointe rigolards, étonnés et parfois légèrement débordés.

Pourtant, ce 23 janvier marquait l'installation officielle du nouveau conseil municipal des enfants (CME) : 20 filles et 19 garçons de 9 à 10 ans en moyenne, élus au scrutin unipersonnel à un tour pour 2 ans - bientôt pour 3 ans - avec un renouvellement par tiers. Tracts et professions de foi, vainqueurs et vaincus, dans les six écoles primaires publiques de la ville, la campagne des gamins et des gamines avait été aussi acharnée que celle des grands. Au fond de la salle, les adultes - familles, responsables locaux, représentants de l'Education nationale - buvaient du petit-lait en écoutant tout ce petit monde présenter les commissions qu'ils souhaitaient former : environnement, loisirs, sécurité, handicaps et vie scolaire. En rêvant de rivaliser avec leurs anciens, comme ceux qui ont réalisé deux émissions télé

sur les discriminations avec FR3 Alsace, recensé les pièges de la ville pour les handicapés, ou contribué à l'amélioration des cantines scolaires.

LE SOUTIEN DES PARENTS

Joëlle Gerber, coordonnatrice du conseil, le souligne : « *Le soutien des parents est primordial.* » Participer nécessite en effet un engagement sur des projets à long terme, des efforts qui viennent s'ajouter au travail scolaire et, parfois, le sacrifice des vacances.

« *Les enfants ont un vrai sens de l'intérêt collectif* », note Raphaël Nisand. Il est vrai que le CME schilikois, créé en 1979, est le plus vieux de France. Maté Elia, arrivée dans les années 80, se souvient de conseils moins bigarrés. Il suffit de regarder les frimousses des élus : en 2013, le conseil est à l'image de l'évolution de Schiltigheim, ville d'immigrations. N'y manquent plus que les derniers arrivés, les Tchétchènes. Nisand, président d'honneur de la Licra du Bas-Rhin, ne désespère pas de les attirer.

Tous constatent cependant une évolution inquiétante. Depuis cinq ou six ans, les enfants se sont durcis et, parallèlement, le regard que la société porte sur les jeunes qu'ils seront bientôt s'est également durci. Blacks, beurs, délinquants. Pas étonnant que l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej) ait créé un prix « Stop aux clichés. » Maté Elia confirme : « *Dans un contexte de plus en plus négatif, le conseil est une représentation positive.* » S'il ne servait qu'à cela, ce serait déjà superbe. Mais il

peut aussi être un lieu privilégié d'échanges, de confrontations et de participation à la vie commune. Ce qui ne va pas de soi. Frédéric Pairault, délégué général de l'Anacej, commente : « Il faut vraiment avoir du courage pour aller s'expliquer devant une assemblée de 15-25 ans, mais ceux qui l'ont fait ne l'ont jamais regretté. » Associer, d'une manière ou d'une autre, les jeunes aux décisions qui les concernent en matière de loisirs, d'emploi, de logements, de transports, de santé, de formation et d'insertion sociale, permet de casser les ghettos. D'intégrer, même si la plupart des élus rejettent le terme. Pairault : « L'intégration est dans le code génétique des conseils. »

2 500 CONSEILS DANS L'HEXAGONE

Depuis une dizaine d'années, le conseil - d'enfants ou de jeunes - a le vent en poupe. En 2012, 2 500 conseils fonctionnaient en France. Si la forme du conseil municipal d'adultes paraît toujours adaptée aux conseils d'enfants, les conseils de jeunes ont évolué. Ils représentent un joyeux mélange de structures rigides, toujours inspirées de l'organisation municipale classique (élections, commissions et projets), et de formes moins contraignantes d'assemblées générales ou de réunions d'information-débat. Peu importe. L'essentiel est d'arriver à faire se parler non seulement des élus et des jeunes, mais aussi des jeunes d'horizons différents.

Ainsi, à Courbevoie, le conseil municipal des jeunes (CMJ) de 10 à 15 ans a regroupé sur un projet d'organisation d'un concours des jeunes talents (photo, vidéo, peinture, chant, danse, musique, etc.) des ados qui venaient des quartiers chics de Bécon et d'autres des Renardières, l'une des zones les plus défavorisées. On imagine sans peine le choc des cultures.

A Villefranche-sur-Saône, le CMJ a renforcé le gros travail de terrain mené par la Ville pour ramener la paix entre deux quartiers en guerre. Mais il fait aussi « *cohabiter sur la même piste de danse la petite robe de soirée et le pantalon de jogging* », comme le dit joliment Claire Theallier, sa grande prêtresse, lors de la réception organisée par les jeunes en fin de mandat. 400 jeunes invités par les élus du CMJ, venus faire la fête, mais sans alcool.

IL N'Y A PAS DE RECETTE POUR CRÉER DU LIEN

Rien à voir avec les 8 000 jeunes qui se sont pressés à Strasbourg en 2012, à la 4^e édition du concert annuel organisé par 120 élus - actuels et anciens - du conseil des 11-15 ans. « *Juste pour arriver à établir le programme, compte tenu des diversités sociales et des différences d'âge, il leur faut sacrément se parler* », commente Mathieu Cahn, l'adjoint au maire de Strasbourg chargé de la jeunesse, qui supervise la petite révolution en cours dans la capitale alsacienne.

Ainsi, l'ambition est d'introduire les jeunes - membres anciens ou actuels du conseil - à droit de vote égal dans les projets de la municipalité. Non seulement dans les secteurs qui les concernent directement, mais dans d'autres domaines qui peuvent changer leur vie, comme l'urbanisme. Parallèlement, la municipalité entend s'appuyer sur les Rendez-vous du jeudi - des réunions-débats organisées autour de thèmes suggérés aujourd'hui par la Ville et demain par les jeunes qui feront eux-mêmes leur pub sur Facebook ou Twitter - pour accéder aux quartiers sensibles, comme Cronembourg. « *Nous avons un certain nombre de jeunes du centre-ville qui nous aideront à tenter l'aventure* », explique Cahn. En retour, il compte bien intéresser suffisamment les jeunes de Cronembourg pour qu'ils le suivent dans d'autres zones à problèmes. Comment ? « *Il n'y a aucune marche à suivre. Notre seul but est de créer du lien.* »

A Schiltigheim, Randy, 10 ans et demi, en CE2, élu de l'école Paul-Bert, avait écrit sur son tract électoral : « *Voter RANDY, c'est voter pour Respect Amour Non-violence Débat Yoyo, et encore Vivons mieux, Vivons ensemble.* » Joli programme, non ?

Georges Dupuy

« Stop aux clichés »

Le 28 octobre 2006, le comité jeunes de l'Anacej, Jets d'encre, « *Les Clefs de l'actualité* » Junior et le réseau des Juniors associations lançaient la campagne « Stop aux clichés sur les jeunes ». Il s'agissait, au lendemain des émeutes urbaines de l'automne 2005, de profiter d'un changement de regard des rédactions sur la colère des jeunes pour amorcer un nouveau dialogue avec la presse, principal vecteur ressenti de l'assimilation jeunes = violence = drogue = casseur. Ainsi a été créé le prix annuel « Stop aux clichés », qui veut sensibiliser les médias et les inciter à être plus attentifs.



ORT
FRANCE
EDUCATION ET FORMATION

soutient la LICRA
dans son combat
contre le racisme et
l'antisémitisme.

10 VILLA D'EYLAU - 75116 PARIS
TÉLÉPHONE : 01.44.17.30.80
TÉLÉCOPIE : 01.45.01.80.21
e-mail : ortfrance@ort.asso.fr
web : <http://www.ort.asso.fr>

La Fédération nationale de la Maison des Potes veut « faire de l'égalité une réalité »

L'irruption du mouvement *Touche pas à mon pote* ! a marqué la scène médiatique des années 80. Sur la lancée, le réseau des Maisons des Potes persévère dans des projets d'implantation dans les quartiers les plus populaires... Rencontre avec leur président, Samuel Thomas.

PORTRAIT D'UN JEUNE DE LA LICRA

**Eric Vanderlinden,
24 ans, Nîmes**

Eric intègre la Licra en janvier 2012 pour prendre le relais de son père, militant de longue date à Nîmes, et s'investir à son tour dans le combat contre le racisme.

Il avoue qu'être jeune, c'est un peu intimidant au début, car la moyenne d'âge est assez élevée. Mais ce n'est finalement pas une barrière, au contraire.

Il s'y sent intégré en tant qu'adulte et non en tant que jeune.

Ce qui l'intéresse tout particulièrement, c'est de mettre en place une Licra jeune qui serait très active du côté du sport.

Car il ne faut pas oublier que le Languedoc-Roussillon est une région où l'extrême droite est très forte.

Le sport est un bon moyen d'attirer les jeunes vers la Licra et une occasion de travailler sur ce qui s'y passe.

M.S.



© Maison des Potes

Créée en 1989, la Fédération nationale de la Maison des Potes⁽¹⁾ a pour vocation d'être une plateforme, un support et un réseau destiné au soutien et au développement des associations locales dans les quartiers populaires.

Forte de l'expérience et des compétences des équipes dirigeantes, dont beaucoup de « cadres » sont issus de SOS Racisme, la FNMDP a initié des projets comme « SOS Stage⁽²⁾ » ou le « Tour de France⁽³⁾ », qui multiplient les implications locales et assurent une concrétisation des revendications, notamment l'émergence des « 10 propositions⁽⁴⁾ ».

En 1993, la FNMDP crée le magazine trimestriel « Potes à potes⁽⁵⁾ », instrument de diffusion et de communication d'idées pour les habitants des quartiers et pour le réseau des Maisons des Potes.

Nous avons rencontré Samuel Thomas, président de la FNMDP depuis juillet 2008, ancien vice-président de SOS Racisme (1998-2010).

DES REVENDICATIONS CONCRÈTES, UN COMBAT PRAGMATIQUE

Animée par un idéal humaniste, la FNMDP tente de valoriser « des énergies positives et de prouver qu'il existe des actions locales mo-

tivantes et participatives peu onéreuses mais qui donnent une impulsion réelle ». Samuel Thomas explicite la démarche de la FNMDP : « Notre action "réveiller la conscience antiraciste" est élaborée concrètement par une série de rencontres et de débats publics que nous menons dans les quartiers populaires, au cœur des MJC, des centres sociaux et des maisons des potes. »

Il n'existe pas un seul combat, mais une constellation de problématiques interdépendantes dans la lutte contre le racisme et les discriminations. Toucher les quartiers populaires, la jeunesse, créer une véritable dynamique d'ensemble sont les enjeux des maisons des potes. Samuel Thomas ajoute : « C'est l'ensemble d'une génération qui se démobilise. L'objectif de la FNMDP est de renouer avec un mouvement antiraciste universel qui se détériore et éviter l'écueil représenté par les mouvements communautaristes. »

Les maisons des potes sont plurielles et développent des initiatives locales autour de thématiques culturelles (dessin, musique, etc.), économiques (aide à la recherche de stage « SOS Stage », développement de relations entreprises/jeunes) et urbaines (lutte contre la ghettoïsation, l'entre-soi, la stigmatisation des quartiers).

ENJEUX ET PERSPECTIVES DES MAISONS DES POTES

« Auparavant, dans les années 80, il suffisait d'avoir de grandes valeurs et un idéal. Aujourd'hui, il n'y a plus autant d'enthousiasme autour de ces idéaux », constate Samuel Thomas qui ajoute : « Nous avons compris qu'il ne faut pas se contenter d'un débat théorique sur l'archétype de l'antiracisme. Il est nécessaire de développer une traduction concrète qui permette d'avoir davantage de crédibilité pour porter un discours sur les valeurs et sur l'égalité. »

La FNMDP est une entité tentaculaire dont le dessein est de favoriser les flux d'informations et d'échanges, créant une véritable dynamique nationale à vocation humaniste et universelle. La fédération souhaite lutter contre les exclusions géographiques, économiques, idéologiques, etc. Samuel Thomas développe leur démarche : « Nous souhaitons transmettre de l'énergie par la mutualisation des expériences ; l'exemplarité des uns devient un moteur d'action pour les autres. Nous souhaitons également rompre l'isolement des équipes en favorisant les liens entre elles et les syndicats (CGT, CFDT, FSU, Unsa...) ou des associations comme le Mrap, la Licra ou SOS Racisme, qui ont une vision plus globale, plus nationale, et qui ont une histoire d'engagement militant. Ce legs est indispensable pour assurer une transmission à la nouvelle génération qui s'engage, et garantir le renouvellement de l'engagement militant antiraciste dans les quartiers. »

LES UNIVERSITÉS D'AUTOMNE : UN RASSEMBLEMENT NATIONAL FERTILE

En octobre dernier, la FNMDP a organisé une rencontre nationale, sur trois jours, dans les locaux de la CFDT. L'assemblée était composée d'une trentaine de délégations de maisons des potes et d'un réseau de sympathisants (syndicats, entreprises, élus, associations) : trois cents personnes en moyenne, venues de cent cinq villes de France. Les « 10 propositions » ont fédéré l'ensemble des acteurs pour « faire de l'égalité une réalité ». Néanmoins, des désaccords ont émergé sur la place du religieux et sur le principe de laïcité

« Il n'y a pas eu d'affrontements, ce fut un débat très mesuré, mais avec de l'émotion », tempère Samuel Thomas, qui explicite que le débat a opposé, d'un côté, « le "canal historique" des maisons des potes, cette mouvance de SOS Racisme composée d'individus qui, dans les années 80, ont fait du combat antiraciste un combat de mise à l'écart du monde religieux ; cette génération soutient que la religion entrave l'individu, l'empêche d'avoir une attitude libérée

« Un débat mesuré, mais non sans émotion, a opposé deux générations sur le rapport à la religion... »

✱

1. La FNMDP rassemble 300 associations, 4 000 adhérents et environ 20 permanents.

2. Pour favoriser l'insertion professionnelle de jeunes des quartiers populaires faisant l'objet de discriminations, le dispositif SOS Stage les aide dans leurs recherches de stage de validation de l'année scolaire.

3. La FNMDP engage une démarche nationale de rencontre des acteurs de terrain (maisons des potes, institutionnels, associatifs...), pour permettre une mise en valeur des actions locales, la mutualisation des expériences, des discussions/débats. Le quatrième « Tour de France » a eu lieu en 2012.

4. Les dix propositions sont plurielles :

- régulariser des travailleurs sans papiers, ouvrir les emplois fermés, briser la loi du ghetto, obtenir les mêmes droits face à la justice,
- assurer la sécurité et l'émancipation des femmes victimes de violences,
- défendre le droit à la formation pour les lycées pros,
- combattre l'éducation au rabais,
- assurer une éducation populaire efficace et pérenne,
- préserver le principe de laïcité,
- favoriser des productions audiovisuelles « par tous et pour tous ».

5. Le magazine trimestriel « Potes à potes » est tiré à 10 000 exemplaires.

et de s'engager dans un combat universel antiraciste » ; et, d'un autre côté, « les nouvelles générations, qui estiment qu'il est possible d'avoir une pratique religieuse et être sincèrement impliqué dans le combat antiraciste ».

« Les générations se sont rencontrées, ajoute Samuel Thomas. Les plus anciens considèrent que le combat sur l'identité est sans objet, alors que, chez la jeune génération (les 16 - 25 ans), on trouve la dimension identitaire consécutive aux perpétuelles attaques dont leur religion, leur identité ont fait l'objet ces dix-quinze dernières années. » Néanmoins, le président de la FNMDP l'assure : « Ils étaient tous d'accord pour dire qu'il n'est pas possible de laisser les identités religieuses diviser les individus. »



Samuel Thomas, président de la Fédération nationale de la Maison des Potes. ▲

LE MAGAZINE « POTES À POTES » POUR DÉMOCRATISER LE COMBAT !

Composé d'une équipe de rédaction permanente, le magazine sollicite ou publie très souvent des contributions extérieures. « Il donne la parole à des personnes de tout parti, de toute organisation, pour essayer de créer un rapprochement avec d'autres forces. C'est un véritable outil d'action, de mobilisation et de sensibilisation pour le réseau des maisons des potes. »

Le trimestriel s'élabore dans la mutualisation des esprits et des idées, et avec une grande liberté de parole. La FNMDP souhaite qu'il soit un outil destiné au plus grand nombre. Le prochain numéro retranscrira l'ensemble des débats qui ont eu lieu lors des universités d'automne.

La FNMDP poursuit l'utopie d'un combat antiraciste universel. Son fonctionnement et sa nature en font une singularité dans le monde associatif français. Toutefois, avec efficacité et modestie, son réseau grandit et propose un pragmatisme réaliste face aux théorisations excessives. Les universités d'automne ont été le carrefour français et européen d'acteurs multiples du combat antiraciste. La voie du renouveau est amorcée.

Le livret jeune citoyen

C'est un livret de 20 pages victime de son succès. » Antoine Beaufort, secrétaire général de la section de Châlons, planche actuellement sur la réédition d'un document sur la citoyenneté, paru une première fois en 2005. L'ouvrage, réalisé à destination de la jeunesse, est renommé « *Wake up citoyen* ⁽¹⁾ ». Il regroupe des définitions mises à jour. Un travail de réécriture nécessaire pour ce conseiller au pôle emploi, âgé de 28 ans, car « on dénature

trop souvent les termes utilisés pour parler de racisme auprès des jeunes ». Et d'ajouter : « Il y aura 4 pages sur le racisme et l'antisémitisme, et d'autres sur la place de la religion dans la République. Nous apportons des réponses à "Je suis victime/Je suis témoin", ou "Quels comportements avoir sur Internet ?", ou comment, en substance, concilier la liberté d'expression et la citoyenneté pour améliorer le vivre ensemble. » Car il s'agit bien d'élargir la cible. « On évoque la citoyenneté en traitant du combat antiraciste comme citoyen pour attirer et impliquer plus de monde », confirme-t-il.

Le livret comportera des interviews de sportifs et de jeunes gens engagés dans l'association.

■ Marina Lemaire

Un jeu de l'oie, douze films

Travailler sur les préjugés des jeunes en matière de racisme et d'antisémitisme, susciter leurs questions, favoriser les échanges entre eux, éduquer à la citoyenneté, telles sont les ambitions des interventions de la Licra dans les établissements scolaires. Au fil de l'expérience, nous avons construit une « boîte à outils », qui comporte, entre autres, le Jeu de l'oie de la Licra et les films « *Pas d'histoires. 12 regards sur le racisme au quotidien* ».

LE JEU DE L'OIE DE L'ANTIRACISME ET DU CIVISME

Conçu par Jean Natiez, de la Licra Nantes, ce jeu principalement dédié aux 9 à 12 ans garde l'esprit du jeu de l'oie traditionnel, avec un parcours de 54 cases sur lesquelles se déplacent des pions. 14 d'entre elles figurent un point d'interrogation : ce sont les questions cachées ; 26 autres représentent des images ou des photos : ce sont les questions visibles.

Le nom de « Jeu de l'oie de l'antiracisme et du civisme » souligne la volonté de montrer que le racisme, l'antisémitisme et les discriminations sont antinomiques avec le civisme, l'esprit républicain, la laïcité et les principes de base du « vivre ensemble ». L'objectif pédagogique consiste à développer le vocabulaire, faire connaître certaines pages d'histoire, et permettre l'expression des jeunes joueurs. Le hasard du lancement de dés permet de tomber sur des concepts comme discrimination, sexisme, racisme, civisme, antisémitisme, incivilité, homophobie, tolérance. Ou encore, sur les termes d'apartheid, de shoah, déportés, camp de concentration, génocide, traite négrière, Mandela, Martin Luther King, abolition de l'esclavage. S'ajoutent à cela

les fêtes nationales, l'hymne national, la devise républicaine pour rappeler le cadre républicain. Les avis sont unanimes : on ne s'ennuie pas.

« PAS D'HISTOIRES ! 12 REGARDS SUR LE RACISME AU QUOTIDIEN »

Les films qui suscitent la discussion sur le racisme sont rares, surtout dans un format court, qui facilite les échanges. C'était l'objectif de l'association Dire, Faire contre le racisme (DFCR), créée en 1997 par des cinéastes professionnels : produire des films abordant différentes facettes du racisme dans la vie quotidienne. L'équipe a lancé un appel à scénarios auprès de jeunes de 16 à 26 ans. Près de 500 textes ont été reçus, qui ont permis de proposer 60 récits et de déboucher sur 12 scénarios.

La réalisation de 12 courts métrages de 5 minutes a été confiée à des cinéastes confirmés comme Yves Angelo, Yasmina Benguigui, Paul Boujenah, Emilie Deleuze, François Dupeyron, Vincent Lindon, Philippe Lioret, Christophe Otzenberger... Produits par DFCR et Little Bear, la société de Bertrand Tavernier, les films sont sortis en 2001. Leur ambition est d'offrir « une réflexion nuancée sur le racisme ordinaire, en mettant en scène différents milieux de rencontre ou de cohabitation : l'école, le travail, les transports en commun, les grandes surfaces, la voie publiques... où les humiliations et les vexations auxquelles nous participons tous se reflètent quotidiennement ».

La qualité des films et des acteurs sont autant d'atouts pour présenter une situation, un récit, laissant ouverts la réflexion et les échanges.

Au fil des interventions de la Licra dans les écoles (près de cinq cents par an), ces films sont devenus des outils précieux : le fait d'en projeter un ou deux permet d'ouvrir la discussion ou de relancer un volet du débat. Un seul regret : aucun d'entre eux n'aborde l'antisémitisme, pourtant déjà bien présent dès ces années-là.

■ Roger Benguigui

REPÈRES

« Wake up citoyen »

Actuellement en cours d'impression, le livret sera officiellement inauguré lors de la semaine FARE (Football contre le racisme), à l'automne prochain. Distribué gratuitement dans les collèges et lycées lors des interventions scolaires, cet outil « de proximité » est également utile pour les stands auxquels la Licra participe.

REPÈRES

Utiliser ces outils

On peut se procurer le « jeu de l'oie » auprès de la Licra Nantes (licra44@orange.fr) et les courts métrages « Pas d'histoire, 12 regards sur le racisme au quotidien » auprès de DFCR dfcr@cegetel.net Tél. : 01 42 87 62 72



1. Au lieu de « Objectif citoyenneté : brisons les préjugés ».

Les jeunes, le racisme, l'antisémitisme

Contrairement aux générations précédentes, les jeunes des « territoires en friche de la République » respirent la diversité et toutes les mixités comme leur oxygène naturel... S'ils ont tous souffert d'une forme de racisme, ils aspirent à échapper à la tentation des conformismes. Témoignage d'un professeur de philo en zone périurbaine.



© Richard Bauer

Marche républicaine du 25 mars 2012, à Paris. ▲

Professeur de philosophie dans l'académie de Créteil, j'enseigne dans le 77, une zone semi-rurale et périurbaine qui n'est pas le 9-3, mais qui me semble au moins aussi représentative car elle décrit une réalité moyenne, c'est-à-dire fréquente et ordinaire, commune à beaucoup d'établissements scolaires, aussi bien en banlieue que dans les zones rurales mitées par le développement urbain exponentiel.

« *Les Territoires perdus de la République*⁽¹⁾ » décrivaient une situation et des conditions sociopolitiques où les impératifs républicains de mixité et de diversité nécessaires au vivre ensemble et à l'éducation citoyenne n'étaient pas respectés. Cette réalité existe, bien sûr, mais ce n'est pas celle que je vis.

UNE ENQUÊTE DANS MES CLASSES

Il s'agit donc de ce que j'ai pu observer et recueillir dans de petits questionnaires que j'ai soumis récemment, sous couvert d'anonymat, à mes élèves de terminale qui vivent dans une banlieue perdue du 77, sans centre-ville, sans cafés, sans commerces, où s'étendent à perte de vue de petites cités-dortoirs et des pavillons tous identiques, surplombés de pylônes à haute tension.

Cette microsociété d'élèves passe environ dix heures par jour dans un lycée qui attend toujours sa rénovation, où plus de la moitié des cours ont lieu dans des baraques de chantier installées provisoirement depuis vingt ans. On se serre à trente-six dans des classes où parfois il faut aller chercher chaises et tables dans la salle d'à côté ; soit on n'a pas de chauffage, soit on a trop de chauffage. Aucun café en face du lycée ou à l'horizon ; une heure de transport en moyenne pour tous ces élèves

qui sont dépendants des cars de ramassage scolaire sans lesquels ils ne pourraient pas venir et qui cessent de rouler dès qu'il neige... Mais, bizarrement, le tableau que je peux faire de ces jeunes-là est loin d'être aussi désespérant que l'environnement scolaire et urbain dans lequel ils vivent.

TOUTES LES MIXITÉS

Il s'agit d'une population aux origines démographiques, géographiques et culturelles très variées : Blancs, voire petits Blancs issus de la ruralité, Noirs d'origine africaine ou antillaise, jeunes Français d'origine maghrébine, asiatique, indienne, juive, portugaise, espagnole... la mixité et la diversité est leur lot quotidien : les groupes se font plus par affinité élective qu'en fonction des origines. Pas d'expression de racisme dans la classe : ils ne se « traitent » pas, mais manifestent plutôt une vraie capacité à vivre ensemble. La mixité, la fréquentation de l'autre, des autres, est ce qu'ils connaissent manifestement depuis toujours, depuis qu'ils sont nés, plus que nous, les adultes, à bien des égards. Ils font l'expérience de l'amitié, des débuts de leur vie amoureuse dans ce croisement incessant des cultures, des religions et des différences physiques, couleur et autres. Cela n'a pas l'air de leur poser de problèmes : c'est juste normal, parce que c'est leur norme de vie.

LE RACISME VISE TOUT UN CHACUN

Quand on leur demande, comme je l'ai fait, ce que c'est que le racisme ou l'antisémitisme, ils font apparemment très bien la différence et ne les confondent pas. Pour eux, le racisme vise tout un chacun, a priori, dès lors qu'on le renvoie à son origine physique, ethnique, religieuse aussi, disent-ils, certains ajoutant que le racisme peut aussi viser les « Blancs », et pas seulement les Noirs ou les Arabes. L'antisémitisme est rapporté à la haine des juifs ou à une forme de racisme qui viserait exclusivement les juifs, notion parfois un peu floue puisqu'ils ont souvent du mal à savoir s'il faut parler de juif ou de judaïsme. Un seul d'entre eux me fait remarquer que l'antisémitisme viserait également les Arabes parce que, comme les juifs, ce seraient des sémites.

COMMENT ÉVOLUE LE RACISME ?

En revanche, ils ont beaucoup plus de mal à déterminer si le racisme et l'antisémitisme sont en hausse ou en baisse dans la société :

*

1. Cet ouvrage de référence (ss. la dir. d'Emmanuel Brenner) mériterait une actualisation, un retour sur les lieux pour une évaluation comparative à la fois dans le temps et dans l'espace. Ed. Mille et une nuits.

ils n'en savent rien, certains disant qu'il est en régression, et ils en veulent pour preuve la promotion d'artistes comme Omar Sy dans « *Les Intouchables* », que tous ont manifestement vu, d'autres disant au contraire qu'il est en hausse en s'appuyant sur les scores du Front national aux dernières élections.

Le plus frappant c'est que le racisme et l'antisémitisme ne semblent pas les concerner, non pas parce qu'ils n'en sont pas victimes – beaucoup ont déjà fait l'expérience, dans leurs jeunes vies, de comportements ou de propos racistes ou antisémites qui les visaient... – mais ils soulignent tous que c'est la génération de leurs parents ou grands-parents, les adultes, qui véhicule encore souvent des préjugés racistes ou antisémites. J'ai eu de nombreux récits qui disaient qu'ils avaient souffert de comportement ou de propos discriminatoires – parce qu'ils sont noirs, juifs ou arabes, par exemple – de la part des parents de leurs amis, chez qui, à l'inverse, ils n'avaient jamais rien remarqué de semblable. Le racisme, pour eux, serait donc plus de notre côté ; il serait générationnel.

ON NE PEUT PLUS ÊTRE ANTISÉMITES !

Quant à l'antisémitisme, si certains pensent qu'il se développe (un seul a parlé nommément de Mohamed Mehra), la plupart pensent qu'il existe mais qu'il est en baisse, car ils soulignent tous qu'avec ce qu'ils ont appris de la Seconde Guerre mondiale – ils emploient très peu le terme de Shoah –, on ne peut plus être antisémite, on comprend où cela mène... Ce qui leur paraît à tous par contre très présent, et un problème réel, actuel, ce sont les discriminations qu'ils pointent dans les entreprises, qui peuvent viser toutes sortes de catégories d'individus stigmatisés par une appartenance quelconque, y compris le fait d'être gros ou d'être une femme, par exemple : cela les préoccupe beaucoup, ils y sont tous très sensibles, ...

DES RAISONS D'ESPÉRER...

Ces jeunes, dont certains sont pénibles, mal élevés, pas « finis », mais dont nombre d'entre

eux ont une vraie qualité de présence, un vrai désir d'y arriver et de s'en sortir – le bac leur semblant être la première étape –, me donnent, à moi, enseignante, des raisons d'espérer et de ne pas baisser les bras...

Oui, l'enseignement de la Shoah est utile et les touche plus qu'on ne croit : il ne faut donc pas y renoncer, ce qui ne veut pas dire qu'il faille en parler tout le temps. Il faut trouver les moments opportuns, savoir appuyer et éclaircir un point quand c'est nécessaire, ne pas avoir peur d'en parler – on est là pour ça, c'est notre métier –, faire venir des témoins tant qu'on le peut, car ils ne sont pas indifférents à une parole vivante, enracinée dans une expérience vécue.

Ils sont jeunes. Cela signifie qu'ils sont donc perméables à toutes sortes de discours et d'émotions : c'est notre responsabilité de continuer à les éduquer et de considérer que ce que l'on dépensera en termes d'éducation pour en faire des citoyens responsables est un investissement politique durable. Il ne faut pas abandonner cette mission à d'autres...

... ET DES DIFFICULTÉS

Mais les problèmes existent, et ils sont graves. J'en citerai trois.

Ils maîtrisent de plus en plus approximativement la langue, certains étant complètement démunis face à l'expression écrite comme orale. Leurs idées sont floues, parce que leurs mots, leurs concepts le sont et ne parviennent pas à rendre compte de la réalité, qu'ils ne peuvent donc que surinterpréter au lieu de l'analyser.

L'éducation est de plus en plus décalée d'avec le monde réel. La réalité numérique envahissante relègue a priori notre enseignement et complique la captation de leur attention blasée ; la réalité professionnelle bat en brèche l'idéal d'égalité républicain.

Enfin, le poids du groupe pèse sur les individus : comment être libre, comment penser autrement, quand on a tout intérêt au conformisme pour ne pas être seul...

Mano Siri

PORTRAIT D'UN JEUNE DE LA LICRA

Lucas Manser,
17 ans, Mulhouse

Entré à 15 ans à la Licra, il crée la section jeunes.

Le FN, dit-il, était trop présent, et il avait envie de lutter activement : il voulait combattre la banalisation des remarques racistes et islamophobes dans les lycées.

Il a choisi la Licra parce qu'il connaissait le fils du président, M. Cahn, avec qui il était en classe et qui était déjà membre de la Licra. C'est plus facile, quand on est jeune, de parler à d'autres jeunes, faire de petites réunions dans les bars, être présent sur Facebook et sur Twitter, tenir un stand sur un festival et faire de la sensibilisation. L'année dernière, ils ont organisé un débat avec les représentants des mouvements de jeunesse de tous les partis, à l'exclusion du FN, sur les 50 propositions de la Licra : une bonne cinquantaine de jeunes sont venus. Lucas aimerait bien avoir un peu plus de moyens pour réaliser d'autres projets.
M.S.

MAIRIE DES LILAS

Mr Daniel GUIRAUD

Maire et 1^{er} Vice-Président du Conseil général
Vice-Président de Paris Métropole

96, rue de Paris - BP 76 - 93261 Les Lilas cedex

Tél. : 01 43 62 82 02 - Fax : 01 49 93 00 06 - E-mail : webmaster@ville-leslilas.fr

Ils sont lycéens, ils sont militants

Dans le 19^e arrondissement de Paris, samedi matin, l'ambiance est studieuse dans les locaux du syndicat lycéen la FIDL. Une réunion rassemble des lycéens de plusieurs académies pour une journée de transmission et de formation autour des « propositions des élus lycéens pour le lycée du futur ». Rencontre avec des lycéens engagés.



© Justine Mattioli

Réunion nationale des lycéens
dans les locaux de la FIDL,
19^e arrondissement de Paris. ▲

« Montrer que nous existons et que nous avons des revendications. »

De formation professionnelle ou générale, ils font, pour la plupart partie de la FIDL⁽¹⁾ et des CVL de leur lycée. Un CVL ou Conseil de la vie lycéenne est présidé par le proviseur et se compose de lycéens et d'adultes, ces derniers n'ayant qu'un rôle consultatif. Il s'agit d'un instrument démocratique pour les lycéens, leur permettant de s'exprimer sur différentes thématiques : la restauration, la santé, le soutien scolaire, l'aménagement des espaces, l'organisation du temps scolaire, etc. Dans une logique « à la française » d'empilement hiérarchique, les CVL se trouvent au premier échelon⁽²⁾.

DDV Que pensez-vous des CVL ? Est-ce un outil efficace ? Avez-vous réellement une marge de manœuvre ?

Ça dépend de chaque lycée et de l'importance que les CPE (conseillers principaux d'éducation) et les proviseurs accordent à ces dispositifs. En théorie, il existe un texte, très général, qui encadre les CVL, mais dans la pratique, le système est modulable. On prépare des propositions, que nous soumettons au conseil d'administration qui les valide ou pas. Les CVL sont importants pour nous.

Le principal levier dont nous disposons est le conseil d'administration présidé par le proviseur, mais dont le vice-président est nécessairement un élève. Néanmoins, nous sommes des lycéens

engagés, et si nous nous apercevons que les choses n'avancent pas, que les revendications du CVL ne sont pas prises en compte, on en discute dans nos associations et on se mobilise. Le problème réside dans l'abstention très importante (de l'ordre de 90 %) lors des élections des membres des CVL (tous les deux ans).

DDV Dans les CVL, les syndicats lycéens ne sont pas explicitement représentés. Est-ce un problème ?

Non, ce n'est pas un problème. Par exemple, dans mon lycée, on organise des rencontres où tous les CVL des lycées environnants se retrouvent. A ce moment-là, des associations interviennent pour parler de la santé, du racisme, des discriminations, de la sécurité routière. On soulève des problèmes, et les décisions sont ensuite votées dans les CVL.

DDV Qu'est-ce que cela vous apporte d'être dans des syndicats ou des associations militantes ?

Faire partie d'un syndicat lycéen comme la FIDL est un réel avantage. Cela nous permet d'en discuter dans nos CVL respectifs et de leur exposer le combat quotidien au niveau national. Il s'agit d'élargir le débat sur les actions à mener pour tous les lycéens. Faire partie de la FIDL, c'est montrer que nous existons et que nous avons des revendications. Notre objectif est d'accroître notre rayonnement dans les lycées pour développer et entretenir la mobilisation.

DDV Développez-vous des relations de travail avec d'autres syndicats lycéens ?

Nous travaillons avec des associations de lutte contre le racisme (SOS Racisme, la Fédération nationale des maisons des potes...), mais nous ne collaborons pas avec les autres syndicats lycéens. Nous avons pourtant des objectifs communs, mais pas la même façon d'y parvenir. Il y a des dissensions qui freinent tout processus de mutualisation des actions.

Il n'existe pas de petit combat, de lutte vaine... Ces lycéens le prouvent au quotidien en développant et en renouvelant le militantisme auprès des jeunes générations. Leurs revendications sont nombreuses, idéalistes, et traduisent un mouvement général dans la jeunesse : le rejet d'une passivité subie.

Propos recueillis par
Justine Mattioli

*

1. Fédération indépendante et démocratique lycéenne, née en 1987.

2. Il y a ensuite les CAVL (Conseil académique de la vie lycéenne), le CNVL (Conseil national de la vie lycéenne) et le CSE (Conseil supérieur de l'éducation).

Message de tolérance au PSG

Supporters du PSG et passants de ce quartier parisien sont quasi unanimes : s'ils apprécient le message de prévention et d'unité de la campagne d'affichage de photos sur les grilles du stade du Parc des Princes, ils soulignent que l'initiative gagnerait à bénéficier d'un petit supplément d'efforts ! Reportage sur un chemin circulaire.

Aux grilles du stade, une vingtaine de photos sont exposées jusqu'au mois de mars. Elles illustrent le « Code du petit supporter » et délivrent un message de prévention, de tolérance et d'unité. La Fondation du Paris-Saint-Germain (PSG) concède qu'elle n'a aucun retour de cette campagne sur le public, les riverains, les passants, etc.

En arpentant le chemin circulaire autour du stade, force est de constater que la vingtaine d'affiches est disposée uniquement du côté des tribunes présidentielles, où les places sont onéreuses et généralement l'apanage d'entreprises, d'invités prestigieux, etc. De plus, le quartier, la porte d'Auteuil du 16^e arrondissement de Paris, est résidentiel, dépourvu de commerces, jalonné par quelques stades sportifs et lycées, mais peu fréquenté.

UNE BONNE IDÉE... À PEAUFINER !

Un après-midi d'hiver, le public se fait rare et seules quelques personnes acceptent de donner leur point de vue. L'échantillon d'opinions se compose de jeunes supporters venus à la boutique du PSG ou retirer des places pour les prochains matches, d'élèves du lycée Claude-Bernard et d'un ou deux riverains. La plupart saluent l'initiative du PSG et souhaitent qu'elle perdure et qu'elle essaime. « *C'est bien fait, le message est clair* », confie une jeune femme qui travaille au Parc des Princes. Un supporter complète : « *L'idée est bonne, c'est toujours important de promouvoir des messages comme ceux-là, qui permettent de lutter contre le racisme et les discriminations.* »

Néanmoins, lycéens et supporters soulignent plusieurs écueils : l'emplacement nuit à l'accessibilité et à la lisibilité du message - « *Les affiches ne sont pas forcément bien situées, puisque l'entrée principale est au moins à 100 mètres [...]. Quand on vient pour les match, le public ne peut pas les voir, c'est dommage ! Ils auraient dû les disposer à l'intérieur du stade, pour les joueurs et les supporters* » ; et, lors de soirées de match, les images ne sont pas accessibles au public, la pénombre compromettant encore leur visibilité.

Ils sont nombreux à insister sur la pertinence d'une diffusion de la campagne au-delà des frontières du stade et du 16^e arrondissement : « *Il faudrait les disposer dans Paris pour que cela touche plus de monde, et pas seulement les personnes qui viennent au Parc [...]. dans les transports, dans des lieux où il y a davantage de jeunes, des fédérations ou des clubs sportifs...* ».

Certains reconnaissent que l'initiative est nécessaire mais néanmoins pas suffisante, pour des raisons pragmatiques et également esthétiques. « *C'est bien qu'il y ait des photos de stars à côté de celles des enfants, mais ils auraient pu prendre le temps de faire une vraie photo. Par exemple, vous voyez, la photo de l'attaquant suédois Zlatan en action : les graphistes ont effacé son maillot habituel en lui substituant un maillot blanc. On dirait du coloriage !* » Les retouches sont bâclées et visibles, induisant des effets contre-productifs. « *Le sujet est intéressant, l'exposition l'est moins* », résume un supporter.

La campagne est somme toute perçue comme une nécessité par tous les férus de football, qui y voient une initiative positive du PSG pour promouvoir une autre image, « *beaucoup plus familiale aujourd'hui* », et provoquer un choc salutaire dans la pratique de ce sport.

Propos recueillis par
Justine Mattioli

« Il faudrait disposer ces photos dans les lieux où il y a davantage de jeunes... »

PORTRAIT D'UN JEUNE DE LA LICRA

Emilie Francomme,
32 ans, Dijon

En formation d'éducateur spécialisé à l'Institut régional supérieur du travail éducatif et social de Bourgogne (IRTESS), elle a adhéré à la Licra en 2008, après y avoir effectué son stage, et a participé à l'organisation de la Convention de 2009. Le combat contre le racisme est vital : impossible de se résigner. Et elle ne voulait plus se battre seule dans son coin mais le faire de manière constructive, au sein d'une association qui lui donnerait les moyens d'être entendue. Etre jeune à la Licra, c'est tenter de moderniser le combat, d'être en lien permanent avec les problématiques des jeunes, d'adapter les outils (réseaux sociaux...) et d'identifier les nouveaux visages du racisme qui touchent la jeunesse.

« C'est rassurant de se dire qu'il y a d'autres personnes qui sont prêtes à se battre contre le racisme et l'antisémitisme. »

M.S.



Affiche utilisée au Parc des Princes. ▲

La Licra sur le web : une nécessité !

Rencontre avec Vincent Lucide, un passionné de 28 ans convaincu que la Licra doit affirmer sa présence sur Internet.

Vincent Lucide à son bureau de la Licra, à Paris. >



© Delphine Auffret

PORTRAIT D'UN JEUNE DE LA LICRA

**Romain Teufert,
28 ans, Drôme**

La convention de Nîmes, en mars 2012, a été décisive. Il y était allé plein de préjugés, entraîné par Pierre Pieniek, le président de la section de la Drôme, et il a découvert qu'il partageait nombre de valeurs avec la Licra : l'intérêt pour tous les racismes d'où qu'ils viennent, le rejet des racismes et des antisémitismes de l'extrême gauche comme de l'extrême droite, le combat pour la laïcité. Il a donc adhéré à la Ligue en avril 2012, mais il avoue s'y sentir, comme « jeune », parfois un peu seul. Il voudrait trouver les moyens d'en faire venir d'autres, car la question de la relève militante lui semble essentielle. Il ajoute :

« Si nous, antiracistes, ne pointons pas du doigt les attitudes qui mènent au racisme, les racistes en feront une arme que nous ne pourrions pas contrer. »

M.S.

Vincent Lucide est chargé de communication digitale au sein de la Licra. Ce jeune Parisien n'est pas informaticien. Certes, il apporte ses compétences techniques, mais son métier ne consiste pas à venir réparer une imprimante ou un ordinateur.

DDV Quelle est votre formation initiale ?

Vincent Lucide. J'ai un master II en marketing. J'ai toujours été attiré par les nouvelles technologies, sans penser travailler dans le web. Un stage de fin d'études a été déterminant : j'ai fait de la gestion de projet avec une agence Web, et le travail en équipe m'a plu. Ensuite, j'ai travaillé chez Numéricable et suivi une formation de webmaster dans une école multimédia. C'est un ami qui m'a transféré l'offre de poste de la Licra, que je connaissais par ses actions dans le football et son implication forte en France dans la lutte contre le racisme. Il y a beaucoup à faire pour cette belle cause.

DDV En quoi consiste votre travail ?

V.L. Mon rôle est, en substance, de gérer la présence de la Licra sur Internet, via notamment son site web. Je cherche et y mets les contenus en ligne, les vidéos. Je vais aller podcaster les interventions audios du président, par exemple. Je nourris le site.

Je travaille aussi sur la Newsletter, avec Delphine Auffret. Dans l'écosystème web – un terme utilisé à tort et à travers, mais juste –, on ne communique pas sur Internet sans site. Puis on décline sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Youtube... Mais les cibles sont à chaque

fois différentes. Sur Facebook, les gens ne veulent pas d'informations trop sérieuses. Nous travaillons pour accroître notre référencement sur Google.

DDV Comment peut-on optimiser l'utilisation de ces outils pour lutter contre le racisme sur Internet ?

V.L. Pour moi, il faut que l'information soit accessible rapidement et partout, surtout pour les victimes du racisme et de l'antisémitisme et les militants potentiels. Les personnes motivées pour devenir bénévoles doivent pouvoir s'orienter facilement. Il faut donc des menus clairs et des visuels forts.

Nous travaillons actuellement sur la refonte du site de la Licra : une nouvelle version, facile d'accès, offrant plus de contenus, est prévue pour la rentrée 2013. C'est une page étendard indispensable.

Et il y aura sûrement un site dédié au « *Droit de vivre* ». Et, en mars, nous sortirons une application pour iPhone et Android, qui aura plusieurs fonctionnalités. On pourra, par exemple, prendre en photo un tag raciste dans la rue et nous l'envoyer. A nous de le signaler à la voirie, à la municipalité, et d'indiquer ensuite qu'on s'en occupe. Il y aura également des conseils juridiques pour aider les victimes d'actes racistes, une fonction e-mail « Contactez-nous », et des conseils pratiques pour réagir. Nous reprenons, bien sûr, l'historique de la Licra. Et les actualités.

C'est un travail mené avec Pierre Fournel (vice-président, en charge du projet Licra 2020).

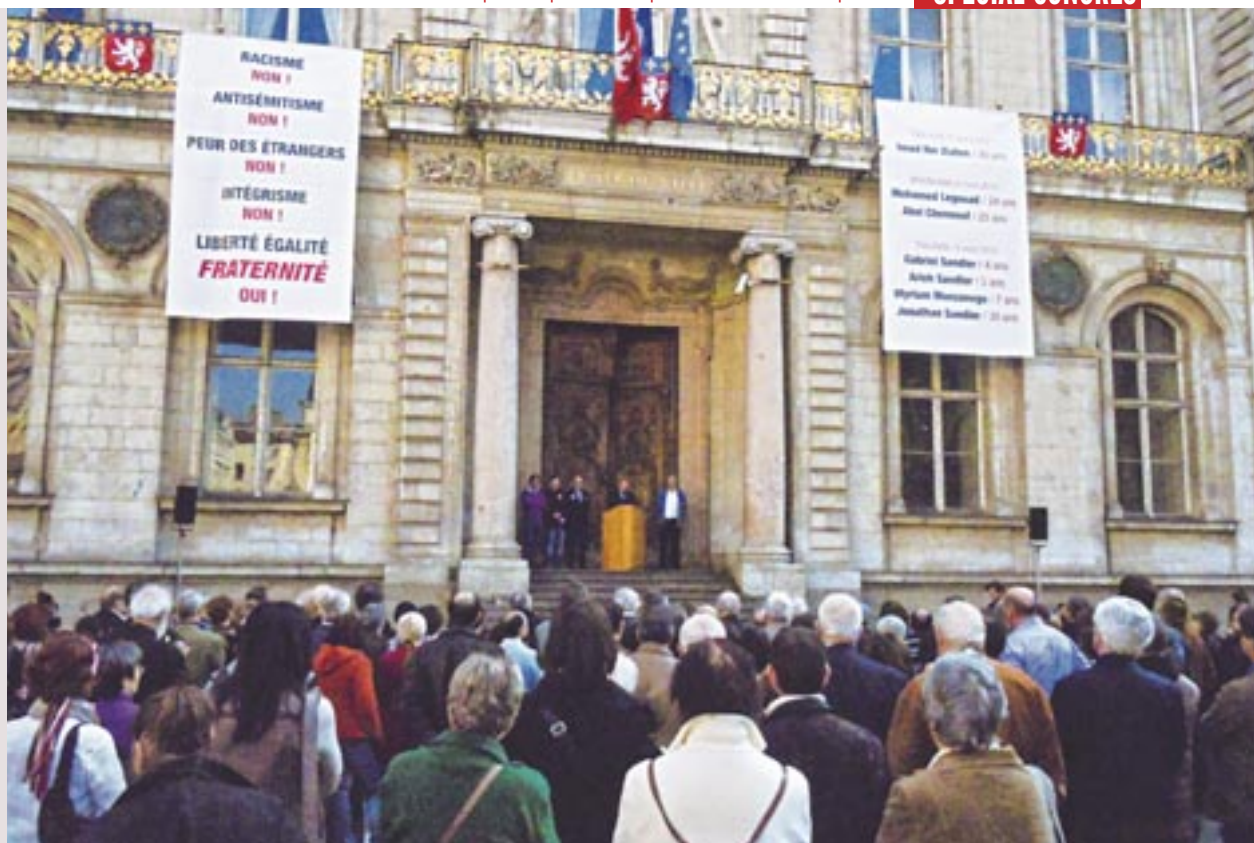
DDV Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ?

V.L. Les racistes sont mieux organisés que nous ! Ils se forment entre eux. Ils sont les premiers à réagir, et très vite. Dès que l'on dit quelque chose sur le FN ou Dieudonné, les fans arrivent... Or, le travail de modération est délicat. Je ne peux pas répondre au langage texto teinté d'insultes, ni donner « mon » avis. J'ai le sentiment que les gens ne lisent plus, ou peu. Aujourd'hui, on ne cherche plus beaucoup, on zappe vite. Nous devons donc avoir une communication pro-active, avec des images, notamment auprès des personnes « antiracistes » qui pourraient, elles, être efficaces.

■ Propos recueillis par Marina Lemaire

Mon rôle est de gérer la présence de la Licra sur Internet, via notamment son site web... sur les réseaux sociaux, les cibles sont à chaque fois différentes.

Manifestation à l'hôtel de ville de Lyon, le 25 mars 2012, suite aux meurtres de Toulouse et Montauban. ➤



© Licra

RACISME ET ANTISÉMITISME LA NOUVELLE DONNE

A CHAQUE CONGRÈS, PASSÉ, PRÉSENT ET AVENIR VIENNENT TOUS TROIS COGNER À NOTRE PORTE.

Ce ne sont pas la grandeur ou les errements du passé qui nous font regarder par-dessus l'épaule, mais l'Histoire et ses enseignements. Celle de la Licra, que raconte l'universitaire Emmanuel Debono dans son dernier ouvrage, « *Aux origines de l'antiracisme, la Licra* », est ancrée depuis 1927 dans celle de la République.

A la tribune de son 9^e Congrès, en 1938, le président du Conseil Léon Blum, répondant à l'invitation du président fondateur de la Licra, Bernard Lecache, prononçait un discours anthologique sur le racisme et l'antisémitisme, qu'il concluait ainsi : « *Nous traversons à bien des égards une phase périlleuse et cruelle de l'Histoire, mais nous verrons d'autres jours, et après nous les enfants de nos enfants et les enfants de nos petits-enfants.* »

Nous sommes les enfants des enfants dont parle le président Blum, et son propos continue à résonner dans nos consciences soixante-quinze ans après ; ce congrès 2013 a vocation à bousculer le présent, à interpeller ceux qui nous dirigent.

SPÉCIAL CONGRÈS

23

Jean-Paul Delevoye :
la Licra dans la maison
du temps long.
Déborah Piekarz

24/25

Programme du Congrès.

26/27

Entretien avec Alain
Jakubowicz et Gérard
Folus, candidats à la
présidence de la Licra.
Antoine Spire

RACISME ET ANTISÉMITISME

LA NOUVELLE DONNE



Pierre Fournel. ▲

*

1. De 2011 à 2012, la Licra a vu le nombre d'exactions et d'agressions racistes et antisémites augmenter de 21 %, un chiffre repris et validé par la CNCDH.

Le dîner républicain de la Licra organisé à l'occasion du congrès n'a jamais été un pince-fesses ou un banquet pour serrer des pinces. Il se veut servir la cause antiraciste par la réunion de femmes et d'hommes qui ont dans notre pays des responsabilités politiques, sociales et associatives.

Face à la montée actuelle du racisme et de l'antisémitisme (+ 21 % en un an⁽¹⁾), nos gouvernants doivent agir sans attendre. Les discours qui seront prononcés au cours de cette soirée (et les présences qui y seront remarquées) devront être accompagnés d'actes courageux dès le lendemain. La France a besoin d'un plan d'urgence contre le racisme et l'antisémitisme, afin de réduire le nombre de victimes de racisme, tout comme les politiques publiques ont su diviser par deux le nombre de morts sur les routes en dix ans. Grands et petits projets peuvent s'articuler pour construire une réponse collective efficace.

Le futur (proche) de la Licra, c'est d'abord le thème des travaux de son 47^e Congrès, qui s'inscrit dans l'élaboration de ce plan réclamé depuis plusieurs mois : « Racisme et antisémitisme : la nouvelle donne. » Intégrisme, antisémitisme des banlieues, concurrence identitaire, ressentiment antifrçais, phobie de l'islam et des musulmans, populisme politiquement décomplexé, l'évolution de ce racisme polymorphe interroge nos certitudes et demande à chacun d'entre nous toujours plus de

discernement, d'ingéniosité et d'engagement. L'horizon de la Licra sera fixé par les élections qui ponctuent ce rendez-vous triennal, et pour lesquelles ses militants auront à faire un choix. L'avenir de la Licra, ce sont enfin ces nouveaux visages qui apparaissent à chaque congrès ; c'est l'indispensable renouvellement générationnel, le besoin d'un supplément d'engagement de la jeunesse pour faire face aux maux de notre temps. C'est le thème de ce nouveau numéro du « *Droit de Vivre* », et ce n'est pas un hasard.

« Grand témoin » et invité d'honneur de notre congrès, Robert Badinter incarne ce trait d'union entre le passé, le présent et l'avenir. Parce qu'il commença sa carrière d'avocat comme collaborateur de Henry Torrès, l'un des pères fondateurs de la Licra, qu'il plaida la première affaire sur le fondement de la loi antiraciste de 1972, qu'il fut à la barre contre le négationniste Faurisson pour son dernier procès en 1981, et ce en faveur de la Licra. Parce que sa science politique et sociale éclairera les décisions que nous, militants de la Licra, aurons à prendre durant ces deux jours. Parce que sa pensée est furieusement moderne et son abnégation un exemple à suivre pour les nouvelles générations.

Parce que l'avenir ne serait-il pas un présent que nous fait le passé ?

Pierre Fournel,
vice-président de la Licra



LE DROIT DE VIVRE

LE PLUS ANCIEN JOURNAL ANTIRACISTE DU MONDE



Le Droit de vivre
Licra : 42, rue du Louvre
75001 Paris - www.licra.org



Abonnez-vous
20 €
par an

« La Licra n'est pas faite pour surfer sur l'air du temps »

Avec le sociologue Michel Wieviorka, dont le regard se porte aussi sur l'avenir du militantisme à l'aune de la crise, bref tour d'horizon des nouvelles formes de racisme et d'antisémitisme.

DDV Le racisme anti-Blancs est une notion assez nouvelle dans le champ de l'antiracisme. Elle suscite nombre de débats dans lesquels la Licra a souhaité prendre sa part. Selon vous, doit-on vraiment s'arrêter sur la réalité dissimulée par ce concept ?

Michel Wieviorka. L'emploi du terme racisme implique l'idée que des individus sont définis par leur race, et que cette dernière les place sur une échelle de valeurs en déterminant leurs qualités morales, intellectuelles ou physiques. Si on se réfère à cela quand on parle d'un racisme anti-Blancs, c'est à prendre avec prudence. Cette formulation est à analyser dans un contexte de fragmentation du racisme qui est un miroir de la fragmentation de notre société. Le racisme transite sous différentes formes qui ne sont pas superposables : préjugés, violence, discrimination ségrégation, idéologie. Je ne vois pas non plus de ségrégation, de discrimination ni même d'idéologie allant à l'encontre des Blancs. Donc, ce qu'on nomme racisme anti-Blancs se cantonne presque exclusivement dans le registre des stéréotypes. Il faut relativiser le problème.

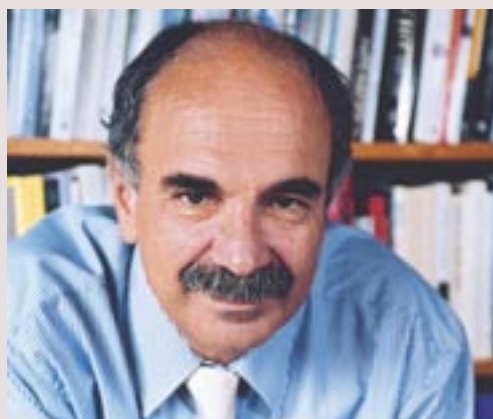
DDV Nous assistons depuis plus de deux ans à une nette augmentation des actes antisémites. Avons-nous affaire à un antisémitisme nouveau ?

M.W. L'antisémitisme issu de la transposition du conflit israélo palestinien est installé depuis longtemps en France. Il s'alimente de l'antisionisme et de la projection sur le sol français des drames proche-orientaux. Il fluctue en fonction de ce qui se passe là-bas.

J'avais été violemment critiqué par le Crif à la sortie de mon livre sur la tentation antisémite⁽¹⁾, où j'avais affirmé que le discours des institutions juives de France était un facteur d'aggravation de l'antisémitisme. Je maintiens cette analyse : quand les Juifs de la diaspora assument à 100 % la politique du gouvernement d'Israël, antisémitisme et antisionisme se rejoignent.

DDV Dans les années quatre-vingt, la lutte contre le racisme véhiculait une image positive. Aujourd'hui, est-ce que nous ne sommes pas face à une réticence des citoyens quand on aborde la question de l'antiracisme ?

M.W. La question est de savoir si les associations



Michel Wieviorka dans son bureau. <

peuvent porter une thématique unique. Être mobilisé sur un registre particulier, c'est être soumis aux vagues de l'Histoire... et, parfois, la marée se retire. Nous sommes dans une conjoncture de crise économique qui n'est pas favorable à la mobilisation en général. Les nouvelles formes de démocratie doivent amener les formes classiques de militantisme à se renouveler.

DDV A votre avis, que peut spécifiquement faire la Licra dans un contexte sociétal finalement assez hostile à ses combats ?

M.W. Les sujets du débat politique tournent désormais autour de thèmes proches de l'antiracisme, sans les recouper totalement. Depuis le départ de Nicolas Sarkozy, on parle moins

de l'immigration car ce n'est plus dans l'agenda politique. Ce n'est pas une mauvaise chose, car c'est peut-être un temps pour réfléchir. De toute façon, la Licra n'est pas faite pour surfer sur l'air du temps. Elle a une histoire et

est enracinée dans la longue distance. Son défi est d'être capable de s'insérer dans le débat public quand l'actualité l'impose, tout en structurant une réflexion de fond.

Certains sujets ne sont pas directement les vôtres - je pense à tout ce qui touche à la procréation médicalement assistée, mais la Licra se devrait d'y être attentive pour rester en phase avec l'évolution de la société.

Propos recueillis par Delphine Auffret

Michel Wieviorka

Les recherches de ce sociologue portent sur la notion de conflit, le terrorisme et la violence, sur le racisme, l'antisémitisme, et sur les mouvements sociaux. Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, il est également membre du comité de rédaction de plusieurs revues, et directeur de collection chez Balland.

« Ce qu'on nomme racisme anti-Blancs se cantonne presque exclusivement dans le registre des stéréotypes. »

*

1. « La Tentation antisémite : haine des juifs dans la France d'aujourd'hui ». Robert Laffont, Paris, 2005, 452 p.

Aux origines de l'antiracisme, la Licra de l'entre-deux-guerres face à la déferlante

Née avec la crise de 1929, la Licra des premiers congrès a dû faire face très vite à la montée du nazisme et, en France même, à la banalisation de l'antisémitisme et à la contamination du monde politique. Ce qui mit à rude épreuve sa première volonté d'« apolitisme ».



Quelques Unes du « Droit de Vivre » des années 30. ▲

La Licra, rappelons-le, commence par être la Licra, la Ligue internationale contre l'antisémitisme. C'est dire combien le combat contre le racisme, qui est certes fondateur de la Licra que nous connaissons, s'enracine d'abord dans le combat contre l'antisémitisme. Parce qu'avant le racisme que nous connaissons aujourd'hui, l'antisémitisme fut, en France, la donne initiale.

INNOCENT DU MEURTRE DE PETLIOURA

A l'origine, il y a le combat et la détermination d'un homme, Bernard Lecache, juif assimilé originaire d'Ukraine mais soucieux de la condition du peuple juif. Il est journaliste au « *Journal du peuple* », et s'affiche dès 1919 en « *militant de la conscience universelle* », dénonçant les violences pogromistes commises en Pologne. « *Contre le grand massacre ignoble des juifs, il faut, par des campagnes étayées sur des faits, émouvoir les hommes aptes à réagir et à lutter contre la réaction sanglante qui, bientôt, si nous n'y prenons garde, menacerait... en France.* »⁽¹⁾ Bernard Lecache prend fait et cause pour Samuel Schwartzbard, qui assassine le 25 mai 1926 l'ancien ataman d'Ukraine Petlioura, tenu pour responsable d'une série de pogromes qui ensanglantent les communautés juives, victimes de meurtres, de viols et de pillages systématiques pendant la guerre civile qui suit la Révolution russe.

Le procès de Schwartzbard, qui se tient à Paris du 18 au 26 octobre 1927 devant la cour d'assises de la Seine, devient celui des pogromes et aboutit à l'acquittement pur et simple de l'accusé. Le soir même de la clôture triomphale du procès naît la Ligue internationale contre les pogromes, préfiguration de la Licra à venir, qui naîtra deux ans plus tard, le 24 février 1929.

Les ingrédients sont réunis qui la définissent, encore aujourd'hui qu'elle est devenue Licra :

- l'idée que le combat contre l'antisémitisme, qui deviendra très vite aussi le combat contre tous les racismes, ne doit pas être le seul fait de ceux qui en sont victimes, car l'antisémitisme est une blessure infligée à l'humanité et non aux seuls juifs ;
- la présence de personnalités d'origine notamment catholique et pas seulement juive dans l'organisation, même si, de fait, les juifs sont d'emblée plus nombreux ;
- la mise en demeure des autorités politiques que la Licra, puis la Licra, ne cesseront de solliciter, car la lutte contre le racisme et l'antisémitisme doit être au fondement des valeurs démocratiques ;
- un apolitisme rassembleur de personnalités juives et non-juives aux horizons politiques variés, mais souvent battu en brèche par la réalité politique des événements ;
- enfin, la mise en avant d'un modèle et d'une dynamique offensive qui cherche à faire du combat contre l'antisémitisme, puis contre le racisme, une action de masse.

CONTRE L'ANTISÉMITISME QUI MONTE EN EUROPE

La Licra, à peine née, va devoir faire face non seulement à la récurrence des actes antisémites qui se répètent en Pologne et en Roumanie, mais aussi en Turquie et dans les Balkans, et montrent une dégradation sensible du sort des Juifs, mais aussi à la montée en puissance du péril hitlérien, que la Licra repère dès l'automne 1930. Cela constitue l'un des fils rouges de son action jusqu'à la défaite de 1940, et définit durablement le combat antiraciste comme une opposition radicale aux dictatures et une vigilance sans relâche vis-à-vis des régimes qui bafouent les droits des peuples, et ceux des Juifs en particulier.

Les années trente sont marquées par le

BIOGRAPHIE

Bernard Lecache

Né à Paris le 16 août 1895 de parents juifs originaires d'Ukraine, il obtient sa naturalisation en mars 1905. De milieu modeste – son père est tailleur –, il fait néanmoins de solides études qui le mènent au journalisme, avant de devenir le fondateur que l'on sait de la Licra, dont il sera une des plumes incontestables.

développement de la lutte – dont rendent compte les différents congrès qui rythment la vie de la Lica – sur trois fronts : la campagne antifasciste de dénonciation des dangers de la politique raciste du régime hitlérien ; la radicalisation du positionnement face au développement en France de l'antisémitisme comme projet politique ; l'institutionnalisation de l'antiracisme.

La Lica, dans son combat permanent de 1933 à 1940 contre le nazisme, se montre l'un des moteurs de la lutte antifasciste, organisant dès 1933 de grands meetings rassembleurs un peu partout en France, développant une stratégie d'union avec d'autres organisations, organisant le boycott des produits allemands qui sont listés dans « *Le Droit de vivre* », prenant en charge la question de l'afflux des réfugiés, les Ostjuden⁽²⁾, premières victimes désignées de la politique antijuive du nouveau régime nazi.

Mais l'enjeu essentiel et le fer de lance de cette campagne antifasciste sont l'information : la Lica organise l'accès à une information fiable, capable d'alerter l'opinion ou ses prescripteurs, les organes de presse, sur la réalité politique de l'Allemagne hitlérienne ; elle prône et favorise la lecture et la connaissance de « *Mein Kampf* », dont elle dénonce le caractère programmatique.

La douleur et le déshonneur de « fermer la France aux réfugiés juifs des autres pays... »

Léon Blum

DE L'APOLITISME AU SOUTIEN DU FRONT POPULAIRE

A partir du congrès de 1936 apparaissent les premières consignes de vote, dont on peut juger, comme le souligne Emmanuel Debono dans son ouvrage⁽³⁾, qu'elles mettent à mal ou font vaciller l'apolitisme qui est de mise à la Lica.

Face à la montée en puissance et à la banalisation de l'antisémitisme, à sa contamination du monde politique, la Lica donne des consignes de vote en faveur du Front populaire, qu'elle soutient car il s'agit d'organiser une riposte politique à l'antisémitisme politique qui ne cesse de se développer en France. Le soutien qu'elle apporte, au travers de son président, Bernad Lecache, à la dynamique du Front populaire choque et perturbe nombre de militants de la Ligue, qui craignent les effets de la radicalisation du discours et de l'engagement de la Lica.

Mais malgré les polémiques, les critiques externes et internes qui fusent, les VII^e et VIII^e Congrès de 1936, puis de 1937, affirment et institutionnalisent cet engagement de l'antiracisme aux côtés des représentants de la

puissance publique que sont en l'occurrence les élus du Front populaire. Certes, la Lica défend toujours théoriquement son apolitisme de principe, mais la convergence des vues des élus comme des ligueurs témoigne de la légitimation de ce combat qui, peu à peu, fonde l'antiracisme comme projet politique nécessaire face au nazisme.

CONTRE LE PACIFISME, AUX CÔTÉS DES « RÉFUGIÉS DU RACISME »

Le IX^e Congrès de la Lica, qui se tient du 25 au 27 novembre 1938, en marque l'apogée : l'intensification de la propagande doit être à l'image de la pugnacité de l'ennemi, et l'implication de l'Etat est assimilée à la défense de la démocratie.

Le double constat y est fait de l'aggravation constante de l'antisémitisme en France, qui emprunte désormais les voies de la violence, et de la timidité de la réaction de l'opinion publique marquée par le tournant munichois, dont la lâcheté est dénoncée unanimement

par les 749 délégués : « *Nous déclarons que la guerre d'Espagne, que la guerre de Chine, que la guerre d'Ethiopie, c'est la guerre du droit et de la justice. Par conséquent, nous ne sommes pas dans un régime de paix, nous*

sommes déjà dans un régime de guerre, et c'est la raison pour laquelle nous nous élevons contre l'abdication de Munich⁽⁴⁾. »

Aussi l'accent est-il mis sur la double question de la persécution des Juifs d'Allemagne et de leur accueil par Léon Blum, invité d'honneur de la Lica et démissionnaire du gouvernement populaire depuis 1937 : il demande que « *les réfugiés du racisme* » que sont les Juifs allemands soient assimilés à des réfugiés politiques et puissent à ce titre bénéficier du droit d'asile. Sur l'épineuse et souvent douloureuse question de la neutralité politique de la Lica, qui lui permet d'accueillir des hommes et des femmes de tous horizons, le principe est posé en ces termes au Conseil national extraordinaire du 2 avril 1939, quelques mois à peine avant la déclaration de guerre : « *Nous n'avons plus à définir la position de notre organisation par rapport aux partis politiques. Nous demandons quelle est la position des partis politiques, par rapport à la question du racisme*.⁽⁵⁾ »

Avant que tout ne s'effondre dans la débâcle politique et militaire, le combat de la Lica aboutit à la signature des décrets-lois Marchandeau du 21 avril 1939, qui répriment pour la première fois dans l'histoire de la République la haine raciale.

Mano Siri

Discours de Léon Blum au banquet de la Lica du 26 novembre 1938

« Je ne verrai rien au monde de si douloureux et de si déshonorant que de voir des Juifs français s'appliquer aujourd'hui à fermer les portes de la France aux réfugiés juifs des autres pays. Qu'ils ne s'imaginent pas qu'ils préserveraient ainsi leur tranquillité. Il n'y a pas d'exemple dans l'histoire qu'on ait acquis la sécurité par la lâcheté, et cela ni pour les peuples, ni pour les groupements humains, ni pour les hommes. »

*

1. Paru dans « *Le Journal du peuple* » en juin 1919, dans le sillage des exactions liées à la guerre contre les bolcheviks.

2. Les Juifs originaires d'Europe orientale, qui s'étaient installés en Allemagne sans avoir acquis la nationalité allemande.

3. « *Aux origines de l'antiracisme, la Lica, 1927-1940* »

4. Discours de Lazare Rachline, IX^e Congrès, novembre 1938.

5. Léon Rudin, Conseil national extraordinaire du 2 avril 1939.

La Licra dans la maison du temps long

Rencontre avec Jean-Paul Delevoye, président du Conseil économique, social et environnemental, qui interviendra samedi après-midi au congrès sur la nouvelle donne de l'antiracisme. L'avenir, dans sa bouche, ne mâche pas ses mots : « L'Europe a besoin d'intégrer 50 millions d'étrangers d'ici à 2050 ! »



© David Delaporte

Jean-Paul Delevoye a publié l'année dernière un remarquable essai, « *Reprenons-nous !* », dans lequel il appelle à « *une nouvelle respiration politique* ». Nous l'avons rencontré.

DDV Pouvez-vous nous parler de votre relation avec la lutte antiraciste ?

Jean-Paul Delevoye. J'ai toujours eu une sensibilité, non pas sur le racisme, mais sur l'intégration. Nous devrions réfléchir sur ce qui sépare les individus, les fractures, et examiner les capacités de vivre ensemble de populations très hétérogènes.

Nous sommes passés, entre 1995 et 2002, d'une société qui croyait aux valeurs de la citoyenneté et à la responsabilité personnelle, à celle où le citoyen demandait au collectif de le protéger au nom de la sécurité. Le racisme a trop souvent été confiné à des problèmes de couleur, de religion. En réalité, il y repli sur soi et rejet de l'autre dès qu'il vient me mettre en situation d'inconfort, avec de la violence et de l'intolérance. Ceci est aggravé par la situation économique actuelle.

La jeune génération connaît des problèmes d'identité et de mésestime de soi. On se construit

avec l'autre dans la conflictualité lorsque l'on a une identité faible. Nous devons reconstruire une identité forte de la France, et de l'Europe, parce que le problème politique capital va être celui de l'immigration et de l'intégration.

Nous avons besoin de 50 millions de citoyens étrangers d'ici à 2050 pour équilibrer nos populations actives. La peur de l'autre supplante tout discours d'intégration évoquant l'enrichissement au contact d'autres cultures.

DDV Réduire cette fracture vous importe donc, et explique sans doute qu'au Conseil économique, social et environnemental (Cése), l'un des thèmes abordés depuis votre élection est celui du « vivre ensemble ». Est-ce pour cela que vous parrainez et participez aux travaux de la Licra, ou pour redonner au Cése du dynamisme et de la visibilité ?

J.-P. D. L'un des problèmes majeurs de la politique, c'est qu'elle n'apparaît plus porteuse d'une espérance collective, mais uniquement comme stratégie de conquête de pouvoir.

En tant que médiateur de la République, j'ai découvert la réalité d'une société où le faible était écrasé, ce qui crée de l'humiliation ; il revendique non la force du droit, mais le droit à la force.

J'ai souhaité que le Cése soit la maison du temps long. Si l'on veut que nos concitoyens ne soient pas consommateurs mais acteurs de la République, ils doivent adhérer à un projet qu'ils coproduisent. Le Cése devient ce lieu de dialogue républicain, et des conférences gouvernementales s'y sont tenues. Les hommes et les femmes du Conseil, dans leur diversité, y bâtissent leurs convergences. Le dialogue permet le changement. Mon ambition est que le Conseil devienne aussi le carrefour citoyen. Nous accueillons donc les colloques.

Enfin, je suis très sensible à la dimension historique. Il ne faut pas nous contenter de la condamnation du nazisme, mais nous sortir de cet aveuglement par la haine. Réfléchissons sur ce qui

a nourri des sentiments collectifs aussi poussés, afin d'éviter que demain les mêmes causes ne produisent les mêmes effets. Nous dépasserons ainsi la lutte contre le racisme pour être dans le combat pour l'intégration !

Je trouve que les débats que vous ouvrez avec la Licra peuvent aider à comprendre que si l'homme est capable du pire, il l'est aussi du meilleur.

Propos recueillis par
Déborah Piekarz

BIOGRAPHIE

Jean-Paul Delevoye

a été élu président du Conseil économique, social et environnemental, le 16 novembre 2010, après avoir été médiateur de la République.

Il a été successivement président de l'Association des maires de France, député, sénateur, ministre de la Fonction publique et de l'Aménagement du territoire.

Il est maire de Bapaume depuis 1992.

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

En 1924 est créé un Conseil national économique qui effectue un travail de fond sur les questions sociales et économiques. Le Conseil économique et social est inscrit dans la Constitution depuis 1993. C'est une assemblée consultative de 233 membres, composée de représentants du monde socio-professionnel, d'étudiants, ainsi que de personnalités qualifiées. La troisième assemblée se saisit aussi des questions environnementales depuis 2008.

47^e Congrès de la Licra. Demandez le programme !

SAMEDI 23 MARS

8 h 30. Accueil des participants

9 h 30 précises.

OUVERTURE DU 47^e CONGRÈS NATIONAL DE LA LICRA

En plénière, dans l'hémicycle.

Assemblée générale ordinaire : rapports moral, financier et d'activités. Chaque année, les rapports moral, financier et d'activités sont soumis à l'approbation de l'ensemble des membres de la Licra. Puis, comme l'exige la loi, l'association publie ses comptes ainsi que le rapport du commissaire aux comptes au « Journal officiel ».

11 h 30.

Réunions des commissions statutaires de la Licra - restauration assurée par des plateaux-repas.

14 h 15-17 h 15.

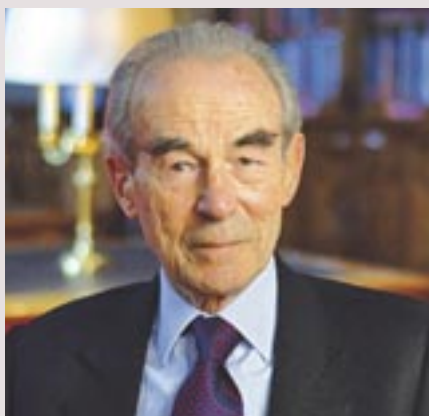
Rencontre-débat publique sur le thème :

« COMBATTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME : LA NOUVELLE DONNE »

en présence notamment de **M. Jean-Paul Delevoye**, de **Mme Caroline Fourest** et de **M. Robert Badinter**.



Ancien parlementaire, ministre, médiateur de la République, **Jean-Paul Delevoye** est actuellement maire de Bapaume et président du Conseil économique, social et environnemental. Il a publié l'année dernière un remarquable essai, « Reprenons-nous ! », dans lequel il appelle à « une nouvelle respiration politique ». Il fait l'honneur à la Licra d'accueillir les travaux de son 47^e Congrès. ▲



Ancien parlementaire, ministre, président du Conseil constitutionnel, **Robert Badinter** est une figure de la défense des droits de l'homme que l'on ne présente plus. Avocat de formation, il plaida son dernier procès en 1981, remporté contre le négationniste Robert Faurisson. Et ce fut en faveur de la Licra. Un prix exceptionnel lui sera remis, le samedi soir, à l'Hôtel de Ville de Paris. ▲



Journaliste et essayiste, **Caroline Fourest** est une militante engagée en faveur de l'égalité et de la laïcité. A travers la pertinence et la qualité de ses enquêtes, elle mène depuis plus de quinze ans une réflexion approfondie sur les questions de l'extrémisme, de l'intégrisme et du racisme. Elle est rédactrice en chef de la revue « ProChoix ». ▲



La salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Paris a été conçue comme la réplique « républicaine » de la galerie des glaces du château de Versailles. ▲

A partir de 19 h 30.

DÎNER RÉPUBLICAIN

La Licra perpétue la tradition de ses dîners républicains initiés dès les années 1930.

Pour la 47^e édition, Bertrand Delanoë, le maire de Paris, recevra les militants de la Licra et leurs invités dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville (entrée : 3, rue Lobau, Paris, 4^e).

M. Jean-Marc Ayrault, Premier ministre sera présent, ainsi que de nombreux membres du gouvernement et autres représentants politiques, des personnalités des mondes associatif, sportif, culturel, médiatique et entrepreneurial.



Construit en 1937 par l'architecte Auguste Perret, le palais d'Iéna est le siège du Conseil économique, social (et environnemental) depuis 1959. Machine implacable, captant l'ombre et la lumière sur ses bétons de marbre rose et de porphyre vert, il est l'une des contributions les plus remarquables du rationalisme moderne à l'architecture. ◀

DIMANCHE 24 MARS

8 h 30. Accueil des participants

A 10 h précises, ouverture de la seconde journée du congrès de la Licra en plénière.

Rappel du déroulement des scrutins par l'autorité de contrôle et d'arbitrage.

Prise de parole des deux candidats à la présidence.

10 h 45 - 12 h 15.

PREMIER TOUR DE L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA LICRA

Dans le même temps, rapport des commissions.

Le président de la Licra est élu tous les trois ans, à l'occasion du Congrès, par un collège d'environ trois cents grands électeurs (pour 2013), qui représentent les adhérents de l'association.

Sont en lice pour le mandat 2013-2016 :

Gérard Folus, président de la section de Toulouse, et **Alain Jakubowicz**, président sortant.

12 h 15-13 h.

Buffet déjeunatoire sur place et dépouillement/décompte des suffrages.

13 h - 13 h 45.

Visite guidée du palais d'Iéna et dépouillement/décompte des suffrages.

13 h 45.

Annnonce des résultats de l'élection du président de la Licra et prises de parole.

14 h - 15 h 30.

ELECTION DES TRENTE DÉLÉGUÉS AU CONSEIL FÉDÉRAL

Dans le même temps, rapport des commissions (suite et fin) et vie des sections.

Le Conseil fédéral, que l'on peut considérer comme le « Parlement » de la Licra, est composé des membres du bureau exécutif, des présidents de section, et de trente délégués élus tous les trois ans à l'occasion du congrès.

15 h 30 - 16 h 45 :

Vie des sections (suite et fin).

Dans le même temps, dépouillement/décompte des suffrages.

17 h.

ANNONCE DES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU CONSEIL FÉDÉRAL

17 h 30.

Clôture du 47^e Congrès national de la Licra.

Le 47^e Congrès de la Licra bénéficie du soutien de la Mairie de Paris et du CÉSE

MAIRIE DE PARIS

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE), 9, Place d'Iéna, 75016 Paris. Métro Iéna.



Quel président pour la Licra ? En direct avec les candidats



Alain Jakubowicz. ▲

« Nous ne pouvons pas faire l'économie de l'analyse des conséquences de la montée du fanatisme islamiste dans nos villes et nos cités, dont les musulmans de France sont les premières victimes. »

Alain Jakubowicz se réjouit des 116 500 exemplaires de la nouvelle série du « Droit de vivre » édités en deux ans. Nos recettes publicitaires ont augmenté de plus de 60 %. Que nos annonceurs soient ici remerciés !

*

1. La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) est une instance gouvernementale française créée en 1947.

DDV De votre point de vue, comment se porte la Licra ?

Alain Jakubowicz. La Licra se porte bien. Elle pourrait, bien sûr, aller mieux encore si elle n'était pas affectée, comme tout le monde associatif, par la crise du militantisme, conséquence de la crise économique que connaît notre pays. Le renouvellement militant ne se fait pas assez vite.

La création de nouvelles sections, notamment dans l'ouest de la France, me rend cependant résolument optimiste. La notoriété de la Licra est au zénith et sa crédibilité assurée auprès de ses partenaires de la société civile et

du monde politique. Je sors d'une réunion de la CNCDH⁽¹⁾ à laquelle participaient des responsables de plusieurs ministères. J'ai pu mesurer combien la qualité de notre travail est appréciée et nos avis écoutés. Notre budget est stabilisé, dans un contexte particulièrement difficile. Pour autant, nous devons demeurer vigilants et diversifier nos sources de financement. Nous y travaillons.

DDV Comment comptez-vous remédier à la stagnation du nombre de militants ?

A.J. La quasi-totalité des engagements que j'avais pris lors de mon élection ont été tenus. Celui du nombre de militants ne l'a malheureusement pas été. Sans doute, l'objectif que j'avais fixé était-il hors d'atteinte. Je n'y renonce cependant pas. C'est au contraire une priorité pour les trois ans à venir, avec notamment le lancement d'une grande campagne nationale de recrutement, dont un volet sera spécifiquement dédié aux jeunes. Nous devons par ailleurs reprendre systématiquement la liste de nos adhérents au cours des cinq à dix dernières années, pour regagner ceux qui ont pu s'éloigner par oubli ou inadvertance. Certaines sections se sont déjà livrées à ce travail avec succès. J'ai confiance dans nos équipes.

DDV Le changement de majorité politique est-il une bonne chose pour la Licra, ou une difficulté supplémentaire ?

A.J. Ni l'un, ni l'autre. La Licra ne choisit pas les membres du gouvernement, mais travaille avec ceux qui sont en place. Nos relations ont toujours été excellentes avec les gouvernements, quelle que soit leur « couleur » politique.

Il s'agit là sans doute du secret de la longévité de la Licra, pour qui le combat contre le racisme et l'antisémitisme n'est ni de droite, ni de gauche, mais de droite et de gauche. Cela ne nous empêche pas de dire haut et fort ce que nous pensons, quel que soit notre interlocuteur. Notre parole est respectée parce qu'elle est libre.

DDV Vos opposants vous accusent de découvrir l'antisémitisme.

A.J. C'est grotesque et injuste. La lutte contre l'antisémitisme est l'ADN de notre association, qui n'oublie ni son histoire, ni les combats menés par ses fondateurs. Nous avons toujours été et demeurons à la pointe de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. J'invite ceux qui formuleraient la critique que vous évoquez à venir voir ce qu'est la réalité de la vie et de l'action quotidienne de la Licra.

DDV Vous avez mis à l'ordre du jour du prochain congrès la nouvelle donne du combat antiraciste. Comment l'analysez-vous ?

A.J. On a longtemps pensé que le racisme et l'antisémitisme étaient l'apanage des droites, des Blancs et des chrétiens... Cela n'a plus aucun sens. Nous ne pouvons plus raisonner, au début du XXI^e siècle, comme nous le faisons à la fin du XX^e.

Au lendemain des attentats antisémites de la rue des Rosiers, de la synagogue de la rue Copernic, ou de la profanation de Carpentras, des centaines de milliers de Français sont descendus dans les rues, le président de la République en tête, après Carpentras. Comparez avec la mobilisation après que Mohamed Merah ait froidement assassiné des enfants juifs uniquement parce qu'ils étaient juifs... Même la minute de silence n'a pas été respectée dans plusieurs établissements scolaires. Au contraire, de nombreux actes antisémites ont été enregistrés à la suite du drame de Toulouse.

Nous ne pouvons pas faire l'économie de l'analyse des conséquences de la montée du fanatisme islamiste dans nos villes et nos cités, dont les musulmans de France sont les premières victimes. Certains jeunes issus de l'immigration arabo-musulmane sont embrigadés et alimentés de discours et de littérature antisémites d'une violence inouïe, sur fond de prétendues justifications antisionistes. Nous ne pouvons ni ne devons pas être aveugles face à cette nouvelle donne qui nous préoccupe. Nous sommes résolus à en prendre la mesure

Propos recueillis par
Antoine Spire

Le congrès de la Licra est aussi l'occasion d'élire le président de l'association. Le « *Droit de vivre* » a interrogé sur un canevas commun les deux candidats qui se présentent aux suffrages des militants. Rappelons que l'un, chef d'entreprise, est président de la section de Toulouse, et que l'autre, avocat lyonnais, préside la Licra depuis trois ans.

DDV De votre point de vue, comment se porte la Licra ?

G.F. Elle est actuellement mal dirigée, elle connaît une baisse importante du nombre de militants. De nombreuses personnes ont quitté la Licra. Je ne partage pas la politique suivie par Alain Jakubowicz sur plusieurs points fondamentaux.

Concernant la lutte contre l'antisémitisme dans laquelle il est engagé, il ne s'implique pas avec force dans le lien incontestable entre antisémitisme et antisionisme. Relancé à plusieurs reprises, il n'a pas voulu engager la Licra dans les procès intentés à ceux qui appellent au boycott d'Israël.

Nous estimons que les sections de province ne sont pas assez représentées au bureau exécutif. L'actuel président a lui-même indiqué que seules six ou sept sections sont représentées à la direction nationale, alors qu'il en existe au moins cinquante.

En province, nous n'avons pas été tenus au courant des raisons des nombreux changements de personnes intervenus au siège. On est passés de neuf permanents à six, sans que cette baisse soit expliquée. Sans doute cela tient-il à des problèmes financiers dont nous n'avons pas été informés ; nous souhaiterions une totale clarté sur ces points.

DDV Le changement de majorité politique est-il une bonne chose pour la Licra, ou une difficulté supplémentaire ?

G.F. Le changement de gouvernement n'est pas un problème. La Licra existe depuis 1927 et son pluralisme politique a toujours été mis en avant sous les différents Présidents qui se sont succédé. C'est un acquis important de la Licra.

Notre association est apolitique, mais dans chaque section les sensibilités peuvent être différentes, hors des extrêmes. C'est une force qui nous permet une réelle représentativité. Conservons cet équilibre précieux.

DDV Pour vous, comment doit s'organiser la lutte antisioniste ?

G.F. Quand nos adversaires stigmatisent l'Etat d'Israël, nous devons réagir. Je vous rappelle qu'après l'assassinat du jeune Halimi, nous avons connu à Toulouse l'effroyable tuerie commise par le fondamentaliste Merah. Nous n'avons pas eu, dans ces circonstances, le soutien logistique amical et moral que nous étions en droit d'attendre de la direction nationale. C'est un manquement sérieux au message fondateur.

DDV Le prochain congrès traitera de la nouvelle donne du combat antiraciste. Comment l'analysez-vous ?

G.F. Nous devons repenser la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Bien que les deux termes soient à l'ordre du jour, il n'y a pas, au conseil fédéral, suffisamment de représentants des diverses minorités qui subissent des discriminations.

Nous devrions nous rapprocher des musulmans modérés, qui sont nombreux et que nous ne devons pas laisser de côté. Lors d'une conférence à Toulouse, les harkis étaient représentés par des militants du sud de la France, qui nous ont dit vouloir travailler avec nous.

J'ai d'excellents rapports avec les Arméniens de Toulouse, et nous avons toujours participé à la commémoration du génocide de 1915. La Licra devrait accentuer les liens avec ces communautés.

Il est vrai que la période est difficile dans toute l'Europe. Nous devrions cependant jouer un rôle plus actif face au nationalisme et au populisme aujourd'hui exacerbés, qui demain pourraient représenter un réel danger.

A l'international, nos manques sont criants, je le dis sans animosité. Du temps de nos fondateurs, il existait de nombreuses sections étrangères.

Nous allons tenir une convention en Suisse, mais cela ne suffit pas. Je travaille à créer une section à Barcelone, où je viens de me rendre et d'être reçu par des représentants d'associations – vous savez que l'Espagne a connu des affrontements violents dans le Sud du pays.

Ce que nous faisons à Toulouse pour l'international, il faut l'étendre à d'autres pays. Il y a encore trois ans, il y avait une section italienne. Elle a disparu sans que nous en comprenions la raison.

Je n'ai pas le monopole de la vérité, mais j'ai le souci de vouloir rassembler tous les militants dans l'unité, en faisant vivre un nouveau souffle, dans le seul et unique but de concourir à la défense des droits de l'homme, dans un esprit de fraternité et d'amitié.



© Licra

Gérard Folus ▲

« Nous devrions nous recentrer sur le recrutement, le soutien aux sections en difficulté, et la création de sections dans les territoires qui en sont dépourvus. »

« Il nous faut mener des actions de proximité et engager des démarches nationales dans nos domaines d'excellence : le droit, l'histoire, l'enseignement et la culture. »

« Nous devons poursuivre le travail de veille et d'influence au sein des instances européennes et onusiennes, et favoriser l'avènement des sections européennes. »

Propos recueillis par
Antoine Spire

RESPIREZ VOUS ÊTES À MONTPELLIER



PLAN LOCAL
DE DÉPLACEMENTS

MONTPELLIER AMÉNAGE
LE PLUS GRAND ESPACE PIÉTON FRANÇAIS

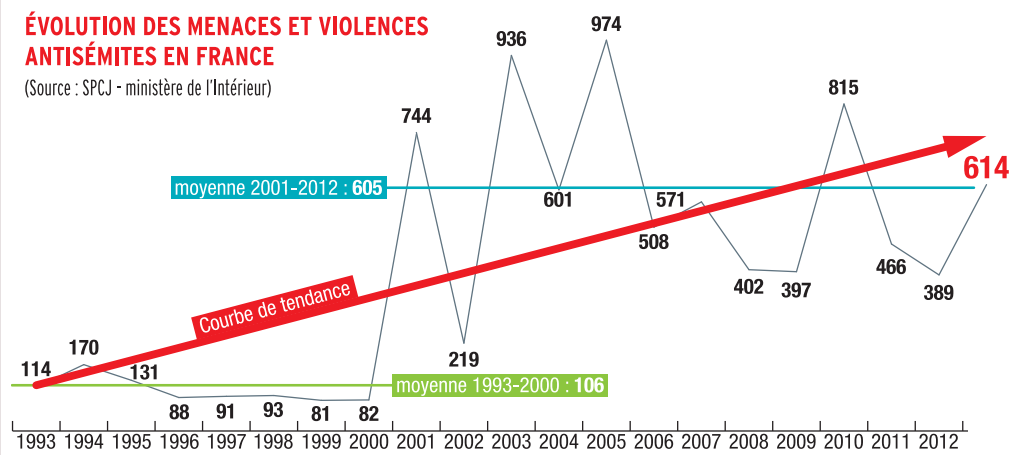


Montpellier

Progression des faits racistes et antisémites

ÉVOLUTION DES MENACES ET VIOLENCES ANTISÉMITES EN FRANCE

(Source : SPCJ - ministère de l'Intérieur)



LA LICRA ENREGISTRE UN « PIC » DU RACISME ET DE L'ANTISÉMITISME

Les signalements recensés par la Licra ⁽¹⁾ sont parlants : après le repli de 2010, les chiffres du racisme sont à la hausse avec 1 235 signalements de faits racistes et antisémites en 2012, soit + 12 % par rapport aux 1 105 de 2011.

Concernant Internet, où la Licra mène des actions d'alerte et d'appel à la responsabilité des acteurs du secteur, les signalements de contenus racistes sont en très forte progression (+ 36 %).

Résultat de la notoriété de l'engagement de la Licra contre les propos haineux sur la Toile ? De plus en plus d'internautes vigilants se tournent vers le site de la Licra (www.Licra.org) pour signaler des propos ou documents racistes ou antisémites.

Même si la collecte des faits est plus systématique, ces données « brutes » seront malheureusement confirmées par les statistiques officielles.

HAUSSE INQUIÉTANTE DE L'ANTISÉMITISME : + 39 %

En 2012, la Licra a enregistré une progression de + 39 % des signalements à caractère antisémites : 258 dossiers en 2012 contre 186 en 2011. Une évolution encore en deçà des statistiques du SPCJ (Service de protection de la communauté juive) et du ministère de l'Intérieur.

De leur côté, le ministère de l'Intérieur ⁽²⁾ et le SPCJ ont enregistré 614 actes et menaces antisémites en 2012, contre 389 en 2011, soit une progression de + 58 %.

On retiendra plusieurs constats du graphique sur l'évolution des menaces et violences antisémites en France.

- Alors que les années 1993-2000 enregistraient une centaine d'actes et menaces antisémites, les années ultérieures totalisent une moyenne de 605 ;
- depuis une dizaine d'années, la France enregistre des pics d'antisémitisme qui deviennent de plus en plus importants ;
- la courbe de tendance souligne le caractère structurel de ce phénomène, qui ne peut plus être sous-estimé.

L'affaire Merah a constitué un révélateur des tensions à l'œuvre depuis plusieurs années : à l'antisémitisme d'extrême droite « classique » est venu s'ajouter un antisémitisme « islamiste », violent et dangereux.

L'année 2012 restera marquée par la mort de trois enfants juifs. Pour la première fois depuis la guerre de 1939-45, des enfants ont été assassinés, pour la seule raison qu'ils étaient juifs : Gabriel Sandler, 4 ans ; Arieh Sandler, 5 ans ; et Myriam Monsonego, 7 ans.

En 2012, l'antisémitisme aura tué quatre personnes à Toulouse (les trois enfants et Jonathan Sandler), et deux personnes ont été blessées à Sarcelles dans l'attentat contre un supermarché cacher.

Ces faits dramatiques amènent des familles juives à s'interroger sur leur avenir en France. Comment ne pas entendre leur découragement ? Comment ne pas comprendre leur inquiétude quand les manifestations contre les assassinats antisémites de Merah rassemblent si peu de monde ?

Cette recrudescence de l'antisémitisme est aussi perceptible dans les affaires judiciaires en cours : 109 dossiers judiciaires sont suivis par la Licra en 2012, dont 47 concernent des faits relevant de l'antisémitisme.

LA LICRA COMBAT TOUTES LES FORMES DE RACISME

Les chiffres sont là pour en témoigner. Si l'histoire de la Licra est fortement empreinte de l'expérience de la lutte contre l'antisémitisme, la Ligue reste fermement attachée à ses valeurs : combattre toutes les formes de racisme, sans complaisance. Plus de 55 % des actions judiciaires portées par la Licra concernent des affaires de racisme qui ne concernent pas l'antisémitisme : que ce soit le racisme contre les Maghrébins, les Noirs, les Asiatiques, les Roms... ou le racisme anti-Blanc. Plus de 60 % des affaires de racisme suivies par la Licra ne relèvent pas de l'antisémitisme, mais de toutes les autres formes de racisme.

Roger Benguigui



1. Il s'agit des faits de racisme recensés par la Licra, soit lors des appels téléphoniques reçus par notre permanence juridique (Tel : 01 45 08 08 08) soit par courrier ou par mail.
2. Chaque année, le ministère de l'Intérieur et le Service de protection de la communauté juive (SPCJ) coordonnent leurs informations et publient des statistiques sur les faits et actes antisémites. Les données de la Licra ne reprennent que les signalements portés à notre connaissance, et donnent donc une vision plus partielle.

Évolution des signalements à la Licra :



Robert Badinter et la Licra

Pendant plus de vingt ans, de la fin des années cinquante à sa nomination comme garde des Sceaux, Robert Badinter a été un membre actif de la Licra, dont il a défendu les valeurs en tant qu'avocat.

Conférence de Robert Badinter
à Poitiers, en janvier 2013. ➤

BIOGRAPHIE

Robert Badinter a été avocat, garde des Sceaux, président du Conseil constitutionnel, sénateur. Il a écrit de nombreux ouvrages publiés chez Fayard, dont « *Les Epines et les Roses* ». En mars, l'opéra dont il a écrit le livret, « *Claude* », d'après Victor Hugo, sera joué à l'Opéra de Lyon.

*

1. Voir « *DDV* » n° 640, la loi Pleven
2. « Le procès de la Lica contre le bulletin "URSS" », publication du « *Droit de Vivre* ».
3. Voir également « *Robert Badinter, un juriste en politique* », par Paul Cassia, chez Fayard, p. 130 et s.



Ce qui vient immédiatement à l'esprit de Robert Badinter sur ses « années Licra », ce sont les propos de Gaston Monnerville sur le racisme. Ce grand militant de la Licra, ancien avocat, avait prononcé, en 1933 au Trocadéro, le discours « Le drame juif ».

Il expliquait qu'il est possible de parler du racisme, de l'analyser, d'essayer de le combattre, mais que le ressenti de la couleur de la peau crée une barrière en réalité impossible à dépasser pour quelqu'un d'une autre couleur. Et ce avec une langue superbe, une sensibilité et un courage politique impressionnant.

Ces discours ont particulièrement ému l'ancien avocat de la Licra, qui retrouvera ce phrasé dans les textes de Léopold Senghor.

BERNARD LECACHE, ROBERT BADINTER, BERNARD JOUANNEAU...

C'est Bernard Lecache qui fait entrer Robert Badinter à la Ligue en tant que conseil. Il lui demande comment les sections de province pouvaient réagir aux incidents racistes, en l'espèce des étudiants noirs qui avaient été agressés à Dijon. Le président de la Lica était un dénicheur de talents. La commission juridique nouvellement constituée en 1961 s'avère fort bien dotée, Robert Badinter y faisant également entrer son collaborateur Bernard Jouanneau.

Pour Robert Badinter, les années au comité central, à partir de 1969, sont un « âge d'or ». Mais s'il a participé à de nombreux travaux de la Lica, notamment sur l'évolution du sigle, il a surtout été l'un des défenseurs acharnés de la lutte judiciaire contre le racisme et l'antisémitisme.

LE PROTOCOLE DES SAGES DE SION ET « MEIN KAMPF »

Le procès contre la publication des protocoles des sages de Sion a été juridiquement intéressant. L'équipe des avocats de la Ligue avait mis en œuvre, pour la première fois, la loi de 1972, dite loi Pleven⁽¹⁾, contre le directeur du « *Bulletin URSS* » qui avait fait paraître un texte intitulé « *L'école de l'obscurantisme*⁽²⁾ ».

L'autre procès dont il se souvient est celui de la publication de « *Mein Kampf* »⁽³⁾. Il plaida contre les Nouvelles Editions latines, qui avaient publié cet ouvrage. Pour la Lica, l'ouvrage incitait à la haine raciale, alors que pour les défenseurs, c'était un ouvrage historique. La cour d'appel de Paris, dans son arrêt du 11 juillet 1979, autorisera la vente du livre compte tenu de son intérêt historique et documentaire, mais obligera l'éditeur à insérer, en tête d'ouvrage, un texte de huit pages afin de mettre en garde le lecteur. Cet exposé rappelle les dispositions de la loi antiraciste de 1972 et les crimes contre l'humanité du III^e Reich. N'oublions pas que, dès janvier 2016, les droits d'auteur de l'édition originale de cet ouvrage tomberont dans le domaine public. Robert Badinter s'éloigna matériellement de la Licra en raison de sa conception de la séparation des pouvoirs. Ses différentes fonctions publiques lui interdisaient de continuer à être aussi impliqué dans la Licra, comme dans les autres associations dont il était membre : la Ligue des droits de l'homme ou Amnesty International. Lors du congrès de mars 2012, il sera l'un des intervenants de la conférence « Combattre le racisme et l'antisémitisme : la nouvelle donne ». Quelles retrouvailles!

■ Deborah Piekarz

Extrait du message de Gaston Monnerville en 1959, lors des XXI^e assises de la Lica

« Le racisme n'a pas été extirpé du cœur humain ; ce racisme qui se confond souvent avec l'envie, le dépit ou la haine. Il est facile, il est lâche de trouver un bouc émissaire pour ses échecs et ses déboires : le racisme, l'antisémitisme sont là ; ils sont prétextes commodes pour des individus dont la sécheresse de cœur ne le cède qu'à l'indigence de l'esprit. »

Bertrand Delanoë et les associations de lutte contre les discriminations

Samedi 23 mars, un dîner républicain aura lieu à l'Hôtel de Ville de Paris. C'est l'occasion de recueillir le sentiment du maire sur le vivre ensemble dans la capitale. Rencontre avec Bertrand Delanoë, qui accueillera la Licra.

DDV Traditionnellement, plusieurs associations, dont la Licra, luttent pour défendre les droits de l'homme. Que pensez-vous de cette diversité ?

B.D. Chaque association est en droit de faire valoir sa propre approche quant aux méthodes et aux objectifs à court terme dans le combat pour l'égalité. Ce n'est pas la même chose de lutter principalement contre les préjugés et les discriminations au moyen du droit, comme le font la Licra, le Mrap ou encore la LDH, ou au moyen des arts vivants, comme le fait la Compagnie Air du Verseau.

L'essentiel réside dans le fait que toutes ces associations veulent la même chose, à savoir une République respectueuse de chacun d'entre nous dans sa différence, quelle que soit son origine, sa religion, sa culture, son orientation sexuelle ou ses aptitudes physiques.

DDV Est-ce qu'un mouvement de rapprochement vous paraîtrait positif ?

B.D. Il est important que les associations qui luttent contre les discriminations et l'exclusion partagent régulièrement leurs expertises et leur savoir-faire. Quand elles se rapprochent et parlent d'une même voix, elles peuvent parfois mieux se faire entendre. Mais il peut arriver que ces associations défendent des points de vue différents sur une même question. Ainsi, certaines associations comme la Licra voient dans le « racisme anti-Blanc » une forme parmi d'autres de racisme, ce qui n'est pas le cas d'autres associations comme la LDH, qui estiment que parler de « racisme anti-Blanc » n'a guère de sens. L'essentiel est de ne jamais se diviser et de toujours garder le cap de leur objectif commun de justice et d'égalité.

DDV A Paris, et partout en France, ces organisations ont des difficultés à agir dans certains quartiers. La place des associations au cœur de la cité est-elle l'une de vos priorités ?

B.D. Les difficultés que vous signalez sont d'autant plus grandes que la crise réduit la marge de manœuvre des collectivités. C'est la raison pour laquelle nous cherchons ensemble des solutions pour que le tissu associatif s'étende et se consolide. Le dynamisme de la Maison des associations et de ses antennes, ou encore le



Bertrand Delanoë. ▲

« L'essentiel est de garder le cap de l'objectif commun de justice et d'égalité. »

succès de Quartier en scène, qui fête ses dix ans cette année, montrent bien la place centrale qu'occupent ces structures associatives au cœur de la capitale et au service du vivre ensemble et de la solidarité. C'est pour consolider cette place que Paris a l'honneur de soutenir activement onze associations de lutte contre les discriminations (la Licra, la LDH, le Mrap, SOS Racisme, SOS Homophobie, Contact, DFCR, 1 000 Visages, Face, Mag Jeune, Compagnie Air du Verseau).

DDV Le 18 janvier, la Ville de Paris a attribué deux bourses de recherche, de 15 000 euros chacune, sur l'antisémitisme et la xénophobie. Est-ce pour vous une façon de souligner que ce combat demeure très important aujourd'hui ?

Bertrand Delanoë. La crise exacerbe la tentation du repli sur soi. Le déferlement de haine raciste, antisémite et homophobe sur Twitter à la fin de l'année dernière, ou encore le sondage Ipsos de janvier 2013, qui indique que 70 % des Français trouvent qu'il y a trop d'étrangers en France, montrent qu'il y a urgence à agir ensemble contre les préjugés et leurs conséquences sociales et politiques.

Les bourses de la Ville de Paris encouragent des chercheurs dont le travail permet de mieux connaître notre identité riche et multiple, et de préciser la nature des menaces qui planent sur notre pacte républicain.

DDV L'un des enjeux du 47^e congrès de la Licra est de refonder cette lutte dans une conjoncture nouvelle. Quels conseils donneriez-vous pour repenser ce mouvement et améliorer le « vivre ensemble » ?

B.D. C'est aux associations, et à elles seules, qu'il appartient de définir les lignes de leur action. A Paris, nous avons œuvré dès 2001 pour qu'il n'y ait pas de confusion des genres entre le politique et l'associatif. Je fais toute confiance à la Licra pour mener à bien cette réflexion indispensable à l'efficacité des luttes qui nous sont chères, et je lui souhaite un plein succès pour son 47^e congrès, dans un contexte où l'intensification des échanges, la nouvelle donne géopolitique et les tensions liées à la crise réclament plus que jamais de la part des défenseurs des droits de l'homme, réflexion, engagement et passion.

■ Propos recueillis par Marina Lemaire

RAJA
N°1 EUROPÉEN DE L'EMBALLAGE



Votre catalogue
GRATUIT
sur simple demande

10 000 produits
d'emballage
pour toute l'entreprise
disponibles sur stock !

Livraison
en 24/48h
partout en France

raja.fr
 3912* ou 0820 306 306*
 0820 306 307*
 16, rue de l'Étang - Paris Nord 2
95977 Roissy CDG Cedex
* 0,099 € HT/min

73 communes
pour développer et aménager
leur territoire...



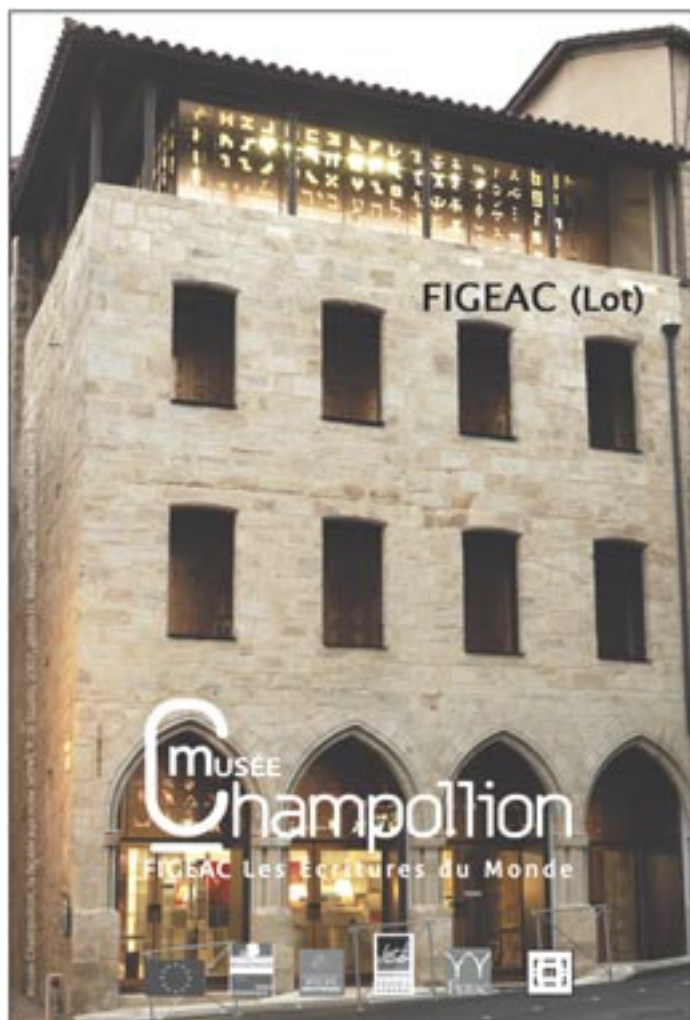
«C'est qu'au fond, il n'y a qu'une
seule race : l'humanité»

Jean Jaurès

Carcassonne Agglo

1 rue Pierre Germain
11 890 Carcassonne Cedex 9
Tél.: 04.68.10.56.00 / Fax.: 04.68.47.81.60

www.carcassonne-agglo.fr



**Nouveau site de Rennes,
Ville et Métropole**
www.metropole.rennes.fr

rennes
VILLE EN INTELLIGENCE

METROPOLE
rennes

La voie du karaté

Fin 2012, la Licra a signé une convention de partenariat avec la Ligue du karaté de Bourgogne. États des lieux.

Lundi 21 janvier 11h30. Louisa Maaref, chargée des sports de la section de Dijon, et moi-même nous rendons à Chevigny-Saint-Sauveur, bourgade de l'agglomération dijonnaise, haut lieu du karaté en Bourgogne. Louisa sait tout ce qui se passe dans le domaine du football, mais pas seulement : c'est elle qui a introduit la Licra auprès des karatékas et, en novembre 2012, nous avons signé une convention de partenariat semblable à celle qui nous lie au club de football de Dijon, le DFCO.

Nous sommes accueillis par Raymond Ravassaud, président de la Ligue de Bourgogne de karaté, et Franck Picard, président du comité départemental de Côte-d'Or : Raymond, tout en rondeur, intarissable, respirant la jovialité et la bonté ; Franck, grand, mince, souriant, la parole précise, la gentillesse personnifiée – et tous deux quatrième dan.

Ils nous font un portrait circonstancié du karaté, chacun ajoutant à la parole de l'autre.

Le contexte matériel d'abord : l'énorme bâtiment qui nous accueille, inauguré en 2007 et sans équivalent en France, peut abriter 1 300 spectateurs. A la disposition des 5 000 licenciés bourguignons (2 200 dans le département) rassemblés en une centaine de clubs, il fonctionne pour ainsi dire en non stop, ouvert à de multiples activités sportives, sociales et culturelles, remplissant ainsi pleinement la mission de service public qui est celle de la Fédération. Nous évoquons cette mission, et puis (la transition vient d'elle-même) nous passons à ce qu'est, dans sa spécificité, le karaté.

L'ADVERSAIRE COMME PARTENAIRE D'UN COMBAT CONTRE LE DESTIN

Nos interlocuteurs se font lyriques, remontant jusqu'à la Chine médiévale. Pourtant, par-delà ce folklore oriental, la vérité du karaté n'est-elle pas aujourd'hui seulement celle de la compétition, avec ses bons et ses mauvais côté ?

Raymond et Franck n'en démordent pas : c'est plus compliqué, il y a un esprit spécifique du karaté. Le pratiquant n'a pas en face de lui un adversaire mais un partenaire ; le karaté-do, la voie du karaté, veut dire que le combat est d'abord contre soi-même, contre le destin, et que celui qu'on rencontre sur le dojo est l'indispensable interlocuteur pour aider à affronter l'inéluctable. Si l'on comprend ça, enchaîne Raymond, on comprend aussi que le karaté est bien davantage



Franck Picard, président du comité départemental de karaté de Côte-d'Or. ▲

qu'un sport de combat, il ne s'agit pas même d'y libérer son agressivité (est-ce qu'on fait jamais cela, d'ailleurs ?), mais de trouver au fond de soi, au-delà de soi, un registre sans limite d'affirmation.

N'en va-t-il pas ainsi, demandent-ils tous les deux, de la lutte contre le racisme : découvrir en l'autre celui qui va nous aider à surmonter les pulsions négatives ?

INSUFFLER LA LEÇON DU KARATÉ AU COMBAT CONTRE LE RACISME

Nous abordons alors – mais la voie est désormais toute tracée, c'est celle du karaté – la dernière partie de notre entretien, celle du militantisme : comment concrétiser notre convention, affirmer entre la Licra et le karaté bourguignon ce qui est donc, au fond, la leçon du karaté bien compris,

réaliser notre partenariat. L'idée féconde, espérons-nous – à l'appui de laquelle je mentionne encore une conversation récente avec Mme Faucheux, recteur de Dijon –, est d'aller dans les quartiers, dans quelques écoles, et de faire valoir, prononcé par ceux

« Aller dans les quartiers, dans quelques écoles, et faire valoir par ceux qui pratiquent le karaté, que l'autre est celui qui me secourt. »

qui pratiquent le karaté, que l'autre est celui qui me secourt. Que moi, combattant, je combats en moi ce qui m'empêche d'être moi ; que lui est celui qui pour ce combat m'est indispensable. Qu'il est moi-même, moi-même comme un autre.

■ Alain David

UN PEU D'HISTOIRE

Le karaté remonte au Moyen Age chinois, avec un moment décisif sur l'île d'Okinawa, dont la population paysanne cherche à résister à l'invasion japonaise. Gichin Funakochi codifie les règles du karaté shotokan, mains nues, qui va par la suite s'introduire au Japon.

Visite guidée à la Cour pénale internationale

En plus de la Cour internationale de Justice, qui tranche des différends entre les Etats, il existe enfin à La Haye, depuis 2002, une Cour pénale internationale, rejeton permanent du tribunal de Nuremberg. Reconnue par 122 Etats de la planète, elle juge des responsables de crimes de guerre et crimes imprescriptibles contre l'humanité.

Cour Pénale Internationale
de La Haye, Hollande. ►



© Ekebir

REPÈRES

Les compétences de la Cour pénale internationale

La CPI est née le 1^{er} juillet 2002. Elle succède à deux tribunaux internationaux ad hoc, le TPIY (Yougoslavie) et le TPIR (Rwanda). Elle se déclare compétente pour les crimes contre l'humanité, les génocides et les crimes de guerre commis après le 1^{er} juillet 2002.

121 Etats membres ont ratifié le statut de Rome qui, en 1998, fut au fondement de la CPI. Celle-ci se compose de quatre organes : la présidence, les chambres, le bureau du procureur, le greffe.

Actuellement, la plupart des affaires en cours concernent l'Afrique (Ouganda, RDC, République centrafricaine, Darfour, Kenya, Libye, Côte d'Ivoire). Des évaluations préliminaires sont menées pour le Honduras, la Colombie, le Nigéria, la Guinée.

Apotron minet, ce mercredi 5 décembre, nous nous sommes retrouvés, Macha Pariente, responsable du service juridique de la Licra, Mario-Pierre Stasi, président de la commission juridique, et moi, Candide de l'affaire, à la gare du Nord, en partance pour la Cour pénale internationale (CPI) de La Haye. La visite commença vers 10 heures. Dans une salle où siégeait déjà un groupe d'une vingtaine de personnes, toutes francophones, la première des trois conférences de la matinée fut présentée par Pascal Turlan, du Bureau de la procureure (Fatou Bensouda, de Gambie, depuis le 5 juin 2012). Elle présenta le travail de la CPI, et plus particulièrement de son bureau, l'une des quatre instances de la CPI.

LE BUREAU DE LA PROCUREURE

Les 121 Etats signataires ou le Conseil de sécurité de l'ONU peuvent déférer à la procureure des crimes concernant la compétence de la CPI, laquelle peut également se saisir d'une affaire sur la base d'informations reçues. Les enquêtes se font en toute indépendance, à charge et à décharge, sur la base des informations recueillies de sources multiples : presse, ONG, ONU, etc. Lorsqu'une enquête est ouverte, les substituts instruisent l'affaire, examinent les motifs raisonnables concernant le crime, et vérifient que les charges sont confirmées contre un ou plusieurs individus, les poursuites s'effectuant contre des individus et non contre des Etats. Actuellement, des enquêtes préliminaires sont

ouvertes en Amérique latine (Honduras, Colombie) en Afrique (Nigéria, Guinée), et des enquêtes concernent la Libye, la RDC (avec six affaires), l'Ouganda, le Kenya, la Côte d'Ivoire. Certains pays font l'objet d'enquêtes alors qu'ils se situent hors compétence de la CPI, comme la Syrie, la Libye ou le Soudan (inculpation d'Omar al Bashir pour les crimes commis au Darfour).

LE BUREAU DES VICTIMES

La deuxième conférence, menée par l'avocate Paolina Massidda, concerna le bureau des victimes. Instance spéciale, sans doute, par rapport aux usages ordinaires du droit, ce bureau – qui n'existait pas à l'origine – est une création relativement tardive pour la CPI (en 2005). Son rôle est de permettre de faire entendre la voix des victimes et des témoins, la voix de ceux qui n'eurent guère voix au chapitre à l'occasion des premiers crimes reconnus comme « crimes contre l'humanité ».

Souvent, ils ne réclament aucune réparation (« *Je souffre de préjudices si graves que rien ne pourra réparer ou compenser ce que j'ai perdu* »).

Il y a deux sortes de victimes : celles qui ont subi les préjudices, mais aussi parfois celles qui les ont commis, comme les enfants soldats, qui sont également des victimes.

Les victimes ont la capacité d'interroger les témoins et d'accéder aux documents. Leur participation est l'élément décisif, peut-être le plus significatif, d'une instance qui s'occupe du crime contre l'humanité.

UNE NOUVEAUTÉ : LA DÉFENSE DES ACCUSÉS

M^e Xavier Jean Kéita, conseil principal du Bureau pour la défense, fut en charge de la troisième conférence. La défense, souligna-t-il, est une nouveauté dans la CPI : jusqu'ici, les tribunaux pénaux internationaux (TPIY, TPIR) n'en disposaient pas. Quand bien même le procureur enquête à charge et à décharge, il faut que la défense comme telle soit représentée.

Deux exemples montrent combien cette part est difficile à garantir. L'interrogatoire des accusés : même s'ils parlent une langue internationale comme le français ou l'anglais, ils ont vécu les faits chez eux, dans leur idiome natal, et ne peuvent entendre et faire entendre les faits que dans cet idiome ; ou encore, dans le cas de la libération d'un accusé⁽¹⁾ faute de preuves fournies par le procureur, il arrive que celui-ci ne trouve pas de pays pour l'accueillir, et soit alors simplement réincarcéré. D'où la nécessité d'établir au préalable une *short list* de pays prêts à recevoir les accusés libérés qui ne pourraient retourner dans leur pays d'origine.

UNE JUSTICE ARRACHÉE À 121 ÉTATS DE LA PLANÈTE ?

Les deux juristes de la Licra ont été très impressionnés



Macha Pariente, Mario Pierre Stasi
et Alain David, en délégation à la CPI. ▲

*

1. Ce fut le cas de Jean
Pierre Bemba, ancien
vice-président de
la République du Congo)

par la visite, par les moyens dont dispose la CPI. Ainsi, les 8 000 à 12 000 euros mensuels alloués aux avocats commis d'office (frais déduits) les ont sidérés. Ils ont eu le sentiment d'une justice de luxe consentie par les Etats démocratiques et plus ou moins arrachée à l'ensemble, à 121 des Etats de la planète (même s'il y a des exceptions massives), l'impression de forcer un passage, d'entrer dans un cercle vertueux et absolument improbable.

Et puis, concernant la position de la France, l'impression un peu honteuse de ne pas être à la hauteur, en raison des faibles moyens que nous accordons à la répression du crime contre l'humanité (depuis les premières poursuites concernant le Rwanda, en 1996, aucun jugement n'a été prononcé). Le sentiment d'un défaut d'intérêt, peut-être, et par là d'un état insuffisant de notre vie démocratique.

Pour la Licra, en tout cas, la CPI, par son existence, par les situations qu'elle examine, les problèmes spéciaux que soulèvent ces situations, représente l'occasion de nous arracher un peu à notre aveuglement hexagonal, un puissant facteur de renouvellement de notre réflexion – juridique, civique, morale – et une vraie stimulation pour notre engagement militant.

■ Alain David



bien différents
bien ensemble

francetélévisions

L'antisémitisme au quotidien

Six ans après le meurtre d'Ilan Halimi, l'assassinat, en mars dernier, de Jonathan Sandler, de ses enfants Arie et Gabriel, et de Miriam Monsonogo a rouvert une plaie jamais totalement cicatrisée dans notre pays. D'autant que ces crimes ont été suivis, tout au long de l'année, par une recrudescence d'actes antijuifs en tout genre.

Agence bancaire taguée le 24 mars 2009 dans le centre-ville de Bourgoin-Jallieu (38). ►



REPÈRES

Mohamed Merah, l'assassin de Montauban et de Toulouse, avait deux sœurs : Souad, mise en examen et écrouée pour complicité d'assassinat, et Aïcha, la seule à ne pas être connue des services de police. Il avait également deux frères : Abdelkader, son complice, et Abdelghani, auteur d'un documentaire et d'un livre réalisé par Mohamed Sifaoui. Abdelghani ne partage pas les convictions salafistes du reste de la famille.

« **2012** marquera tristement les annales ! » La formule affleurerait dans toutes les conversations lors de la dernière convention du Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif), organisée à Paris le 13 janvier dernier. Alors que plusieurs événements particulièrement graves venaient de marquer les mois précédents, les participants à cette journée d'échanges ne dissimulaient pas leur désarroi devant la multiplication d'actes antisémites à travers le pays. Pire, nombre d'entre eux relevaient avec désespoir une forme de banalisation du discours antijuif, désormais considéré dans bien des quartiers comme une manifestation supplémentaire du délitement social : une incivilité de plus, en quelque sorte. Une forme de résignation que la Licra ne peut évidemment pas accepter !

UNE FIÈVRE ANTISÉMITES

Les statistiques que s'appête à publier le ministère de l'Intérieur (encore indisponibles à l'heure où sont écrites ces lignes) témoignent de l'ampleur du phénomène. Au lendemain de l'insoutenable

De nouvelles menaces de mort sur la boîte mail de l'école des trois enfants tués par Merah.

tuerie de Toulouse, et en dépit de l'émotion suscitée dans l'opinion publique par l'exécution d'enfants juifs, notre pays a été traversé par une véritable fièvre antisémite. Des dizaines d'établissements scolaires ont vu troublée par des chahuts la minute de silence observée en mémoire des victimes. Une enseignante a même souhaité se recueillir en faveur du meurtrier... Plus de 148 actes antisémites ont été relevés entre le 19 mars (date des assassinats) et le 30 avril. « Soit

presque autant d'événements en un mois et demi qu'au cours d'un semestre l'année précédente », relève-t-on au Service de protection de la communauté juive.

Dans la nuit du 22 au 23 mars, une quarantaine de tombes du carré juif

du cimetière de l'Est à Nice, ont ainsi été profanées. Le 23 mars, soit quatre jours seulement après tuerie, l'école Ozar Hatorah de Toulouse, endeuillée, a reçu quatre courriers anonymes sur sa boîte mail. Chacun d'entre eux comportant de nouvelles menaces de mort et des louanges de l'assassin. Des messages réitérés les 26 et 27 mars par fax, mais aussi par téléphone.

DE FOFANA À MERAH, LA MONTÉE DES TAGS MEURTRIERS...

Dans plusieurs villes de France, les tags antisémites se sont mis à fleurir. Le 24 mars 2012, à Carpentras, les murs d'un foyer pour personnes âgées ont été couverts d'inscriptions vantant l'acte terroriste commis à Toulouse, ainsi que d'une croix gammée. Dans le Nord, le même jour, des fonctionnaires de police ont constaté, sur le mur d'une habitation de Breuvages, un graffiti louant l'acte de Merah. Dans le même département, le 27 mars, une école primaire de Bruay-sur-l'Escaut a été visée par un tag appelant au meurtre de Juifs.

« *La parole s'est comme libérée !* », note Marc Levy, membre de la commission juridique de la Licra. Qu'on en juge... Le 30 mars, à Brive-la-Gaillarde, au cours d'une réunion baptisée « Temps libre de parole » organisée au sein d'un collège, un élève a déclaré, suite aux événements de Toulouse : « *Mohamed Merah a bien eu raison de tuer des militaires, au regard de ce qui se passe en Palestine, ainsi que des Juifs* », « *les Juifs, on s'en fout, et ça vaut rien* ».

Le 19 avril, à Lyon, au cours des cérémonies commémorant la déportation et l'extermination des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, un individu a déclaré vouloir à son tour tuer des enfants d'une école juive. Menaçant de revenir avec une mitraillette pour tuer tous les gens qui se trouvaient sur place, il a été interpellé (et condamné en comparution immédiate le 20 avril 2012 à trois mois de prison ferme).

... ET DES AGRESSIONS EN TOUT GENRE

Un acte loin d'être isolé, puisque plusieurs responsables communautaires ont été menacés de mort au cours des mois de mai et juin 2012. A commencer par le Grand Rabbin de France, dont la photo a été diffusée sur le réseau Facebook avec un revolver pointé sur le front. Des courriers anonymes de la même teneur sont parvenus à plusieurs rabbins de province.

Loin de se cantonner à des menaces verbales, ces manifestations de haine ont, plusieurs fois, débouché sur des agressions physiques. Tel le 26 mai à Marseille, où quatre jeunes s'en sont pris à un adolescent portant la kippa. Après lui avoir crié « *Vive Mohamed Merah, nique les Juifs, la Palestine vaincra* », ils l'ont roué de coups. Après l'agression particulièrement violente de trois juifs (à coups de marteau et de barre de fer, rappelons-le) à Villeurbanne, le 2 juin, un adolescent, juif lui aussi, s'est fait frapper, le 8 juin, à Sarcelles. Les insultes proférées au moment de l'altercation manifestant clairement la dimension antisémite de l'agression.

Aucune commune n'est épargnée. A Oullins,

dans le Rhône, c'est un enfant qui est pris à partie dans son école, poussé au sol et frappé violemment parce que juif. Dans le Doubs, à Franois, c'est un passant qui se fait arracher sa chaînette portant une étoile de David, avant d'être giflé et dépouillé au motif qu'il est supposé riche. A Créteil (Val-de-Marne), c'est une jeune fille qui se fait insulter : « *Sur le Coran, tu ne sais pas qui je suis... sale juive de m... je vais te planter* », puis saisir par le cou par une jeune femme lui reprochant de la regarder de travers. A Barjols, dans le Var, c'est un couple harcelé par les propriétaires de leur appartement, depuis que ces derniers ont appris leur judéité. A Lyon, c'est un adolescent insulté puis malmené dans le train.

A Clichy-la-Garenne (Hauts de Seine), c'est un conflit de voisinage qui dérape. Molestée, insultée, la victime rapportera avoir été frappée après que son agresseur a répété : « *Quand on est juif, on est bon qu'à mourir.* »

C'est encore, à Nice, une famille qui se fait agresser, à la suite d'un banal problème de stationnement. Trois hommes et une femme menaçant de leur faire la peau au motif que « *vous n'êtes bons qu'à tuer des Palestiniens* ». A Nîmes, un père de famille est obligé de protéger ses enfants pour leur éviter d'être agressés dans les mêmes conditions. Mais aussi, à Grasse, un couple de retraités qui se voit signifier que « *(leur) vie (va être) ici un enfer* » et que « *Hitler n'a pas fini son boulot* ».

Et que dire des incidents qui ont émaillé les fêtes juives cette année ? A Cannes, le 17 septembre dernier, sortant de l'office de Rosh Hashana, les fidèles ont vécu la désagréable expérience de se voir jeter des bouteilles en verre vides. Le 19 septembre, un supermarché de Sarcelles était attaqué à la grenade !

D'Ivry-sur-Seine à Noisy-le-Sec en passant par Argenteuil, les juifs savent qu'il ne faut pas traîner en sortant de la synagogue. Les heurts qui ont marqué les fêtes de Souccot, à l'automne dernier, ont laissé des traces dans les esprits. Plusieurs membres de ces communautés envisagent de quitter ces banlieues pour les quartiers ouest de la capitale (15^e, 16^e et 17^e en tête). Mais là aussi des incidents se multiplient. « *On m'a fait comprendre que je ne devais pas trop en faire avec la mémoire de la Shoah* », témoigne une enseignante d'une école publique proche de la tour Eiffel, effrayée que sa hiérarchie se résigne à ne plus signaler certains propos clairement antisémites et renonce à enseigner une partie du programme, de crainte de susciter de nouvelles manifestations antijuives.

Reste à expliquer tout cela. C'est ce que se propose de faire la Licra lors de son prochain congrès.

■ Baudouin-Jonas Eschapasse

« Aucune commune n'est épargnée » par les manifestations antisémites...

REPÈRES

Pourquoi cet antisémitisme récurrent ?

Le psychanalyste Daniel Sibony suggère que le non-juif ne supporte pas facilement que le juif soit comme les autres, mais également différent des autres.

De quoi réfléchir...

Nous recommandons trois livres de Daniel Sibony :

- « *L'Enigme antisémite* », 2004, Seuil ;
- « *Le Racisme, une haine identitaire* », 2001, Seuil « Points essai » ;
- « *De l'identité à l'existence : l'apport du peuple juif* », 2012, Odile Jacob.

Récit d'un racisme ordinaire

Rencontre, gare du Nord, avec Abdessamad Sabri, un jeune entrepreneur dynamique, originaire de la région Nord-Pas-de-Calais, qui a souhaité porter témoignage d'un racisme latent et banalisé.

REPÈRES

La Halde, Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, souligne que les principaux critères de discrimination sont l'origine ethnique, l'apparence physique, le sexe et l'âge.



1. L'activité B to B, « business to business », concerne les relations commerciales développées entre entreprises.

Souriant et affable, il évoque son parcours. D'origine marocaine, issu d'une famille nombreuse de sept enfants, Abdessamad Sabri a évolué dans un environnement propice à la réflexion et à la tolérance. De formation initiale en finance et en marketing, il est diplômé de deux écoles de commerce, l'Edhec et l'ESC, à Lille.

Le stage qui sanctionne la fin de ses études est une première étape ardue pour le jeune homme. Il rencontre de nombreuses difficultés et décide de modifier son CV : il postule ainsi pour des stages de niveau bac + 2.

Il est déjà persuadé que ces obstacles sont liés à son ascendance : « Dans le Nord, il existe des codes et de véritables réticences, voire des discriminations, liées à l'origine. » Pour légitimer leur refus, les employeurs invoquent sa surqualification ou d'autres prétextes pour éviter de l'intégrer en stage dans des postes à responsabilité.

Il trouve finalement un stage chez Canon, en qualité de commercial de terrain ; il y restera quatre années, durant lesquelles il est rapidement promu, compte tenu de ses qualités. M. Sabri concède qu'il a très vite avoué son véritable cursus à son supérieur, qui pensait que le jeune homme était un autodidacte ! Il quitte ensuite l'entreprise Canon pour Xerox, où il restera trois ans, avant d'intégrer le groupe Trois Suisses International pour un projet de trois ans.

L'ENTREPRISE B TO B D'ABDESSAMAD ET SAMUEL

Fort de son expérience et de son savoir-faire, Abdessamad Sabri décide de créer sa propre entreprise, Lead Square, basée à Tourcoing. Il s'associe avec un ami, Samuel, qu'il a connu chez Canon. Leur objectif est la création d'une plateforme en Tunisie pour l'accompagnement des forces de vente terrain. Leur entreprise se compose

de cinq membres en France et d'une cinquantaine en Tunisie. La société fonctionne bien, M. Sabri se définit comme un entrepreneur « humaniste » : il ne fait pas de distinctions hiérarchiques, encore moins de discriminations, et fonctionne avec son associé, de confession juive, dans l'échange et la confiance. Leurs principaux clients sont des entreprises de « B to B⁽¹⁾ » dans les domaines de l'assurance, de la bureautique, de la téléphonie, etc.

Entre mai et juin 2012, un nouveau client, salarié d'une importante compagnie d'assurances, rencontre les deux associés. Dès la première entrevue, il fait à Samuel une demande très déstabilisante : « Est-ce toi qui vas t'occuper du projet et qui en seras responsable ? » Puis, il s'adresse à Abdessamad Sabri : « Tu n'as pas un diminutif ? Parce qu'un prénom comme celui-là, ça n'est pas facile à porter... » M. Sabri, abasourdi par ces allusions, commence dans un premier temps à se demander si son ressenti et ses impressions sont justes... Il s'interroge.

Néanmoins, le client accepte de collaborer avec eux et leur demande une présentation, qu'ils devront réaliser ultérieurement devant plusieurs personnes. Les deux associés travaillent conjointement à l'élaboration du projet. Le jour de la présentation, Samuel et Abdessamad se préparent et rejoignent le client qui, à la vue des deux hommes, s'exclame : « Nous y allons à trois ? Ce n'est pas nécessaire... » Samuel et Abdessamad se décomposent, ce dernier décide de se retirer et de retourner dans son bureau... malgré les sollicitations de son associé.

Blessé, touché, heurté par cet épisode, M. Sabri décide de saisir la Licra, mais sans espoir de condamnation puisque les plaintes doivent s'appuyer sur des preuves qui lui font défaut.

Il décide donc de témoigner, puisqu'il estime ne pas être un cas isolé.

Justine Mattioli

A Issy-les-Moulineaux, depuis de nombreuses années, le respect d'autrui et l'ouverture aux autres sont au cœur des manifestations publiques, des rencontres et des animations de quartier organisées par la Municipalité.

Cet esprit, c'est aussi celui de la LICRA.

C'est pourquoi nous soutenons ses combats, et plus particulièrement l'action de la section locale, et l'esprit de vigilance qui l'anime.

Aussi tenons-nous à vous assurer plus que jamais de notre sincère amitié et de notre total et fidèle engagement à vos côtés.

André SANTINI
Ancien ministre
Député des Hauts de Seine
Maire d'Issy-les-Moulineaux

Quand le bien-être au travail profite de la diversité

On semble loin, en France, du management « zéro mépris » qu'on a prôné jadis. Il est pourtant certain que les discriminations n'améliorent ni la performance individuelle, ni la productivité des équipes de salariés...



© Daniel Linder (pour RespectMag)

Dans le cadre du cycle « Efficacité et bien-être au travail » organisé par l'Observatoire social international (OSI) et Malakoff-Médéric⁽¹⁾, s'est tenue, le 25 janvier 2013, la table ronde « Diversité et bien-être au travail ». Y ont participé Valérie de Launay et Frédéric Meyer, respectivement DRH Groupe et responsable du développement RH chez Malakoff Médéric, Max Mamou, avocat, fondateur d'AlloDiscrim⁽²⁾, et Maria Giuseppina Bruna, membre de la chaire Management et Diversité de l'université Paris-Dauphine et déléguée exécutive de la Licra. Devant un parterre de quatre-vingts DRH et responsables « Diversité », la table ronde, animée avec brio par Marc Deluzet, délégué général de l'OSI, a permis d'interroger le lien entre bien-être au travail et performance, tout en questionnant l'impact des discriminations sur la déstabilisation socio-identitaire des individus et le délitement de la cohésion sociale.

LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ, UNE PROBLÉMATIQUE STRATÉGIQUE

A la lisière entre respect du droit et volontarisme éthico-économique, la promotion de la diversité dans l'enceinte professionnelle s'avère une problématique stratégique (image de marque, défis créatifs, commerciaux et marketing). Dans une communication aussi riche qu'étayée, M^e Max Mamou s'est livré à une analyse fine des effets de la discrimination sur la personne du salarié. Ainsi, a-t-il indiqué, « la discrimination

constitue une atteinte non seulement aux droits du salarié (violation du principe constitutionnel et jurisprudentiel d'égalité), mais aussi à la dignité de sa personne. [...] En conséquence, la discrimination peut et doit être considérée comme un manquement grave aux obligations de l'employeur ».

A l'aune aussi de l'enquête Cegos/Dauphine sur le ressenti discriminatoire dans le champ professionnel, Maria Giuseppina Bruna a appréhendé la discrimination comme vecteur de souffrance au travail, élément de déstabilisation de la trajectoire professionnelle et du parcours identitaire du salarié.

S'appuyant sur une lecture critique de la littérature scientifique, elle a souligné que les conditions de transmutation de la diversité en facteurs de performance tiennent tout d'abord à la culture d'entreprise, à la culture nationale et au cadrage juridique.

Cela invite à développer la capacité inclusive de l'entreprise (management intégrateur, démarche partenariale impliquant les syndicats, formation systématique des collaborateurs) et les mécanismes de socialisation professionnelle des salariés (*mentoring, affinity groups...*).

LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ONT OUVERT LA VOIE

Ainsi, la conduite d'une politique de prévention des discriminations et de promotion de la diversité est appelée à s'inscrire dans une perspective de responsabilité sociale, d'engagement durable et de transversalité, comme l'avait souligné à juste titre Gérard Unger, président de la Licra Paris⁽¹⁾. Apportant un éclairage professionnel, Valérie de Launay et Frédéric Meyer ont décrit les enjeux et les mécanismes ayant poussé Malakoff Médéric, groupe historiquement engagé en faveur du bien-être au travail, à développer une politique ambitieuse d'intégration et de maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap, parvenant même (et cela mérite d'être salué) à dépasser les impositions légales.

Au cours d'une matinée riche d'échanges a émergé une nouvelle piste de coopération entre la Licra, AlloDiscrim et l'OSI, portant sur une investigation approfondie du lien entre diversité, bien-être au travail et performance.

■ Rachel Sorkine

Maria Giuseppina Bruna, enseignante en management et diversité à l'université Paris-Dauphine, est déléguée exécutive de la Licra. ◀

« Interroger le lien entre diversité, bien-être au travail et performance. »

REPÈRES

La table ronde « Diversité et bien-être au travail » s'est tenue dans la foulée de la conférence « Discriminations-Vivre ensemble en entreprise », organisée le 24 janvier par la Licra Paris et l'Addage à la Sorbonne. www.licraparis.org

*

1. Le groupe Malakoff Médéric est un groupe paritaire et mutualiste à but non lucratif qui, depuis plus d'un siècle, s'occupe de l'assurance santé au profit des entreprises, des salariés et des particuliers. Le groupe investit depuis trois ans le champ de la recherche et de l'innovation en matière de bien-être et de santé au travail.
2. Allo Discrim est une structure vouée au service des employeurs qui se fixent pour but de lutter contre les discriminations et pour l'égalité.

Faurisson le négationniste, ou la haine mystificatrice

L'historienne Valérie Igounet analyse les mécanismes du mensonge négationniste à travers une biographie de Robert Faurisson, qui révèle un homme de mise en scène et de double jeu, imbu de lui-même plus encore que de ses thèses.

Voilà donc la biographie ultradocumentée du chantre du négationnisme. Valérie Igounet a consolidé ses sources, car l'homme sur lequel elle a écrit est un habitué des coups d'éclat.

QU'EST-CE QUE LE NÉGATIONNISME ?

Pour l'auteure, c'est un discours qui apparaît dès 1948, et qui nie le génocide des juifs, et uniquement celui de la population juive, pendant la Seconde

Guerre mondiale. Il traverse la nasse de l'extrême droite, sous l'influence de Bardèche, beau-frère de Brasillach, et de Rassinier. Et, dès les premières guerres israélo-arabes, il aboutit avec Duprat – qui prend la défense des Palestiniens – à une pensée anti-israélienne.

C'est en 1978 que Robert Faurisson dote cette opinion de « son argument technique ».

Cette méthode « Ajax », qu'il a brevetée sur des œuvres de littérature, est basée sur un hypercriticisme ou un scepticisme à toute épreuve.

L'historien Henry Rousso désigne alors cette doctrine par le mot de négationnisme.

FAURISSON ET LE DÉCLIC DU NÉGATIONNISME

Robert Faurisson adorait Céline, a toujours été proche de l'extrême droite, et a une soif de reconnaissance absolue. Si ses provocations littéraires ne l'honorent pas du scandale qu'il espère, il y parvient avec la négation des chambres à gaz. Fin tacticien, il se lie avec Pierre Guillaume, l'éditeur d'extrême gauche de Garaudy, se fait publier dans « Le Monde », et réussit à accoler son nom à celui de Chomsky.

Valérie Igounet, historienne-chercheuse⁽¹⁾, explique qu'en raison de son précédent ouvrage sur le négationnisme⁽²⁾, l'historienne a été l'un des témoins de la défense au procès que Faurisson intenta à Robert Badinter en 2007. Elle se retrouve assise à côté de l'accusateur, et se rend compte de la façon dont Faurisson transforme les audiences en tribune. Il devient indispensable pour elle de continuer à démonter le négationnisme, même si cela passe par l'étude de cet homme.

L'abondance de données ne nuit pas au livre, qui se lit comme un roman centré sur la stratégie de haine d'un homme.

En cinq chapitres – L'extrémiste, Le provocateur,

Le propagandiste, Le manipulateur, L'heure de gloire ? – se crée l'homme qui a fait de son image la personnification du négationnisme.

Il est décrit, au début de sa carrière, comme « un homme ambivalent, un enseignant brillant et caractériel ». Il ne supporte pas l'opposition, malgré ses postures en faveur de la liberté d'expression, et se fâche tour à tour avec ceux dont l'ombre le cache.

L'HOMME QUI SE CACHE DERRIÈRE UN MYTHE SOIGNEUSEMENT CRÉÉ

Faurisson tient à rester mystérieux pour mieux mystifier ses proies. Valérie Igounet met au jour sa fragilité psychologique, sa détention, ses positions sur la guerre d'Algérie malgré son adhésion au comité Audin, et ses liens avec l'extrême droite. On s'approche de la nébuleuse négationniste et conspirationniste. L'« amitié » entre Dieudonné et Faurisson ne doit rien au hasard. Car si Faurisson n'est pas l'idéologue du négationnisme, il sait comment et qui utiliser pour ensemençer le mythe du complot juif.

Rappelons que l'ouvrage de Valérie Igounet n'a pas été attaqué pour diffamation, ce qui en dit long sur ses qualités.

L'enjeu de ce livre est bien de comprendre l'ignorance sur laquelle prospèrent les théories du complot, et de lui répondre.

■ Deborah Piekarz

« Une personnalité narcissique qui prend la posture du critique et d'une prétendue défense de la liberté d'expression... »

REPÈRES

« Robert Faurisson. Portrait d'un négationniste », par Valérie Igounet, Ed. Denoël, Paris, 2012, 464 p.

*

1. Elle est associée à l'Institut d'histoire du temps présent.

2. « Histoire du négationnisme en France », Ed. du Seuil, coll. « La librairie du XX^e siècle », Paris, 2000, 691 p.



Deux livres interrogent le choix de résister

Un roman paru à l'automne, « *Les Fidélités successives* », de Nicolas d'Estienne d'Orves, et un essai singulier de Pierre Bayard, « *Aurais-je été résistant ou bourreau ?* », interrogent sur plusieurs modes la problématique du choix lorsqu'on est le dos au mur... d'une catastrophe mondiale.

Nicolas d'Estienne d'Orves, 39 ans, est journaliste et écrivain. Petit-neveu d'un martyr de la Résistance, Honoré d'Estienne d'Orves, fusillé par les Allemands en 1941, il s'est interrogé sur la collaboration de manière romanesque. Il dédie « *Les Fidélités successives* » à ses deux fils « *qui apprendront vite, écrit-il, que la vie est une question de choix* ».

Dans une fresque très documentée, D'Estienne d'Orves, qui a frôlé le prix Interallié avec ce livre, oppose deux frères franco-anglais pendant la Seconde Guerre mondiale.

Guillaume arrive à Paris en 1939, alors que l'idéologie nazie envahit l'Europe. Grâce à un ami de la famille, producteur juif, il s'insère parfaitement dans la vie littéraire et artistique parisienne. Au fil de son initiation, le romancier montre comment un individu peut profiter de la vie sans se soucier de la guerre ni des autres autour de lui. Car Guillaume travaillera pour le critique culturel antisémite Lucien Rebatet et son journal « *Je suis partout* », puis pour l'ambassade d'Allemagne. Dans un chapitre assez fascinant, d'Estienne d'Orves lui fait même rencontrer Göring... Mais voici que Victor, son frère, vient le chercher : leur mère est morte. Victor a épousé Pauline, leur demi-sœur, objet passé d'une rivalité amoureuse entre les deux jeunes gens...

Avec « *Les Fidélités successives* », qui fait au passage le portrait fouillé et passionnant de Paris sous l'Occupation, d'Estienne d'Orves s'interroge sur la dangereuse ambivalence des hommes.

ÉCRIRE POUR TENTER DE COMPRENDRE

Professeur de littérature française et psychanalyste, Pierre Bayard, 58 ans, avait défrayé la chronique, il y a six ans, avec « *Comment parler des livres que l'on n'a pas lus* ». Il récidive en posant, dès le titre de son nouveau livre, la question à laquelle, sans doute, il ne peut y avoir de réponse : « *Aurais-je été résistant ou bourreau ?* »

Sa méthode ? Retourner dans le passé, se glisser dans la peau de son père, né en 1922, et faire « comme si ». Curieux exercice.

Elève de l'Ecole normale supérieure, il aurait été, dit-il, « *préoccupé par sa survie* », mais n'aurait pas « *adhéré au régime de Vichy* ». En se réinventant une existence étape par étape, le



tout nourri d'une réflexion psychologique et philosophique sur les « *bifurcations* » de la destinée, Bayard questionne la part du hasard. En quoi nos caractères sont-ils prédéterminés ? Serions-nous tous des bourreaux en puissance, qu'une crise exceptionnelle peut révéler ? Et d'où vient l'engagement ? Pourquoi certains êtres ont-ils su dire non ? Quels leviers intérieurs ont-ils déboulonné ? L'auteur s'appuie sur des études réelles, à l'exemple de celle de Stanley Milgram en 1960⁽¹⁾, autant que sur les faits historiques, et décompose les

facteurs qui influencent nos choix. Quant au courage de résister, il cite Romain Gary, chez qui l'engagement fut simplement une « *nécessité intérieure* », ou la force morale de la journaliste Milena Jesenska⁽²⁾ dans les camps.

Parce qu'il oscille entre fiction et essai, ce livre

sera de nature à déranger ceux qui ont réellement vécu ces événements.

Pierre Bayard le sait bien, qui prend la précaution de citer Primo Levi en exergue : « *On n'est jamais à la place de l'autre.* »

Marina Lemaire

REPÈRES

« *Les Fidélités successives* », de Nicolas d'Estienne d'Orves. Ed. Albin Michel, 712 p., 23,90 euros.

« *Aurais-je été résistant ou bourreau ?* », de Pierre Bayard. Les Éditions de Minuit, coll. « Paradoxe », 159 p., 15 euros.

*

1. Sur la capacité de l'être humain à obéir à des ordres absurdes.

2. Milena, une journaliste tchèque indépendante et courageuse, a entretenu une liaison amoureuse avec Kafka. Internée à Ravensbrück, elle aida activement ses codétenues à survivre.

REPÈRES

« Fragments d'histoire(s),
Lambeaux de mémoire.
Enfants juifs déportés
du 11^e arrondissement
de Paris (1942-1944) ».



1. *Tikkoun hazohar* : véritable réparation de la splendeur, là où elle a été piétinée par des assassins nazis.

2. Association pour la mémoire des enfants juifs déportés, qui voit le jour en 1999 dans le 11^e arrondissement Paris, dans le but de faire apposer des plaques commémoratives dans les écoles du 11^e, à l'instar du « Comité Tlemcen » qui fut à l'origine de ce mouvement en faveur de la mémoire de tous les enfants juifs déportés ;

3. Odette Szylić, née Iworejkes, a retrouvé sa propre trace dans le registre de l'école maternelle Bouvines.

4. Au Café des Psaumes, 12 bis, rue des Rosiers, chaque dimanche matin un auteur vient présenter son ouvrage dans une émission de radio enregistrée en public.

5. Le bilan de la déportation y est très lourd : 1637 enfants déportés sur les 11400 enfants juifs déportés de France. 1579 sont exterminés, 58 rescapés.



1. *Rappeur, producteur, écrivain, chroniqueur et président de Banlieues Actives*, Rost est né au Togo et a grandi à Paris et en banlieue.

Retrouver le nom de chaque enfant déporté

Un travail de fourmi de l'Amejd⁽²⁾ a permis d'établir les listes des enfants ashkénazes et séfarades qui ont fréquenté les écoles du 11^e arrondissement de Paris avant 1939, et de reconstituer leur vie ainsi que celle de leur famille.

Il s'agit dans ce livre de « faire sortir tous les enfants juifs de l'oubli », de leur redonner un nom, un visage, une biographie, le temps d'une lecture, comme à la synagogue, lorsqu'on rappelle, avant le Kaddish, le nom de ceux qui ont disparu. Sur plus de 300 pages, c'est ainsi toute la vie juive, celle des enfants et de leurs familles disparues, qui est reconstituée.

En exergue du livre, une phrase de Camus en résume le propos : « *Qui répondrait en ce monde de la terrible obstination du crime, si ce n'est l'obstination du témoignage ?* » Car telle est en effet l'ambition de cet ouvrage : témoigner, car le temps vient « où il n'y aura plus aucun témoin direct pour raconter aux jeunes générations ce qui s'est passé ». On sait qu'en hébreu, témoigner c'est s'engager, et qu'on ne peut le faire dans l'ombre : c'est la différence irréductible qui existe entre le témoignage, œuvre de vie, et la délation, œuvre d'obscurcissement de la lumière.

Cet ouvrage collectif de l'Amejd⁽²⁾ du 11^e arrondissement a été présenté par Odette Szylić⁽³⁾ au Café des Psaumes⁽⁴⁾, en octobre dernier.

On ne saurait trop dire combien ce travail de

fourmi est essentiel : aller dans les écoles, convaincre les équipes, chercher et retrouver les registres d'inscription, égarés, disparus, souvent abîmés, passer des jours à les déchiffrer, reconstituer les listes de tous les enfants juifs, ashkénazes et séfarades, qui fréquentèrent ces écoles avant 1939, et que la barbarie nazie arracha à leur scolarité⁽⁵⁾. A lire et à faire lire de toute urgence.

Mano Siri



De gauche à droite : Gérard Unger, Danièle Pourtaud et Giulia Bogliolo Bruna. ▲

La poésie de la fraternité

Ce dimanche 27 janvier, les amoureux de la poésie s'étaient donné rendez-vous pour louer la fraternité.

Le langage humaniste des arts opère le miracle de réveiller le singulier et d'assurer l'universel. Le *je* appelle le *nous*. Coorganisée par Poesia 2-Ottobre Paris, la Mairie du 14^e arrondissement, en partenariat avec la Licra Paris, la 24^e Journée mondiale de la poésie a décliné le thème « Quand le *je* devient *nous* : éloge de la fraternité ». Autour de M. le député-maire Pascal Cherki, de Mme Danièle Pourtaud, adjointe au maire de Paris, en charge du Patrimoine, une trentaine d'intervenants ont exploré ce parcours en fraternité qui, a souligné Giulia Bogliolo Bruna, « *de l'homme va à l'homme, afin d'édifier le Royaume de l'Humanitas cher à Hannah Arendt* ». Vecteur de transmission des mémoires, la poésie est, a rappelé Gérard Unger, président de la Licra Paris, un levier de fraternité. Accompagnés par Claudia Christiansen, Michel et Tristan Cassir ont chanté une éthique humaniste du dépassement qui appelle la fraternité, tandis

que le philosophe Alain David a célébré « la sainteté de la poésie ».

Dirigé par Mano Siri, présidente de la Licra Culture, le Quatuor Marx's Sisters a charmé le public, interprétant des chansons en yiddish et en hébreu. Poésie de l'altérité dans le florilège lyrique de Myriam Guilhot, fraternité poétique dans les interventions de Mohamad Gassama, maire adjoint du 20^e arrondissement, et de l'écrivain Hamidou Sall.

S'engrénant dans la praxis, la conscience de la fraternité devient impératif catégorique et civique, comme l'ont affirmé Hamou Bouakkaz, adjoint au maire de Paris, Margie Bruna et Monique Berthe. Invité d'honneur de la journée, le chanteur-compositeur et poète humaniste Rost⁽¹⁾ nous a livré, dans un poème composé pour la manifestation, un hymne à la fraternité. D'une fulgurante beauté !

Maria Giuseppina Bruna

La conquête de la liberté

Le dernier film de Quentin Tarantino, « *Django Unchained* », utilise l'humour et la violence des westerns spaghetti pour dénoncer la monstruosité que fut l'esclavage aux Etats-Unis.

Quentin Tarantino déchaîne les polémiques avec son dernier film, « *Django Unchained* », salué quasi unanimement par la critique : peut-on enseigner l'histoire de l'esclavage sous la forme divertissante et humoristique du western spaghetti ? Doit-on montrer une violence déchaînée pour preuve de cette réalité ? Tarantino est-il noir ou blanc ?

La réponse se trouve en fait dans ce mélange d'« *Opéra de la violence* », son livre culte, qui marque le génie de ce réalisateur provocateur en quête d'extrêmes et de contrastes, pour lequel la musique et les portraits des westerns spaghetti ont donné naissance au cinéma moderne.

L'action se situe dans le Sud des Etats-Unis, deux ans avant la guerre de Sécession, en 1859. La chevauchée nocturne du Ku Klux Klan illumine l'écran comme le brasier de Mephisto.

Tarantino rend hommage au film emblématique de Sergio Corbucci, également intitulé « *Django* », dans lequel Corbucci aborde la question du racisme contre les Mexicains. Il précise : « *Je trouve que les westerns mettent admirablement en scène les notions de bien et de mal. La portée et la structure du genre offrent un cadre idéal à l'histoire du combat de cet homme qui veut s'introduire dans une plantation très réputée afin de libérer sa femme. Rien ne peut être plus terrifiant, plus surréaliste ni plus scandaleux que ne l'était la réalité. Il est impossible d'imaginer la douleur et les souffrances de ces gens, c'est pourquoi c'est un thème idéal à traiter sous la forme d'un western spaghetti.* »

UN CASTING IDÉAL

Christoph Waltz (Dr King), l'acteur autrichien qui a interprété magistralement le colonel nazi dans « *Inglourious Basterds* » – où Hitler et son état-major périssent dans l'incendie d'un cinéma allumé par une jeune projectionniste juive –, tient dans ce film un rôle de philosophe des Lumières qui manie avec humour les armes, le dressage des chevaux et le verbe avec une profonde maîtrise de soi. Il transmet son savoir de gentleman et de chasseur de primes à Django. Il lui raconte la légende germanique de Brünnhilde et de son amant Siegfried, qui traversa les flammes de l'enfer pour la rejoindre.

Jamie Foxx (Django) observe : « *A l'époque, être marié pour les Noirs était défendu. Ils obligeaient l'esclave le plus fort de sexe masculin à s'accoupler*



Jamie Foxx (Django) et Leonardo DiCaprio (Candie). ▲

avec l'esclave de sexe féminin la plus résistante, pour obtenir des esclaves plus forts. Le fait que Django soit marié était important pour moi. C'est une histoire d'amour. C'était une période dangereuse, et nous avons parfois la sensation que cela nous maintient dans une captivité métaphorique, même si nous ne portons plus de chaînes. » Il explique ce qu'il a ressenti pendant le tournage sur la plantation d'Evergreen, située en Louisiane : « *Il est impossible de ne pas être bouleversé dans un tel endroit. J'y ai emmené mes deux enfants et je leur ai expliqué qu'ils venaient de là. C'était le*

« L'esclavagisme est le deuxième holocauste américain (après celui des Indiens)... On ne l'a jamais représenté comme tel au cinéma »

Tarantino

lieu idéal pour nous imprégner de l'Histoire. »

Kerry Washington (Broomhilda), la femme de Django, représente l'amour et la beauté au milieu de la cruauté et cupidité environnantes.

Leonardo DiCaprio (Candie), un propriétaire de plantation de coton, raciste, monstrueux, organise des combats d'esclaves selon son bon plaisir, dans son fief où règne la terreur de Caligula.

Samuel L. Jackson (Stephen) est un esclave qui a élevé Candie et a gagné toute sa confiance.

Placez-vous au troisième rang, selon les conseils de Tarantino, la place idéale pour entrer dans l'imaginaire de ce cinéaste puissant et explosif. Comme le Président Obama, l'enfant terrible du cinéma américain prête serment sur les deux Bibles, celle d'Abraham Lincoln et celle de Martin Luther King, en signant ce film Django « *Free at last* », selon les paroles du negro-spiritual inscrites sur la tombe du pasteur.

■ Michèle Colomès

REPÈRES

Déclaration de Tarantino à la presse à la sortie du film

« Le premier livre de cinéma que j'ai lu au début des années 1980 s'appelait "Le Western spaghetti : un opéra de la violence". Finalement, cela définit exactement le genre de films que j'ai toujours rêvé de faire. J'aimerais qu'on puisse dire de tous mes films que ce sont des « opéras de violence » !

Pour moi, l'esclavagisme est le deuxième holocauste américain (après celui des Indiens) qui s'est déroulé dans notre pays. Même si on le présente désormais comme ça sur un plan intellectuel, on ne l'a jamais représenté comme tel au cinéma. Au cinéma, je trouve qu'on montre souvent l'histoire sous verre. Moi, je voulais projeter le spectateur au milieu de l'histoire, sans ce côté distancié. »

À VOIR

« *Django Unchained* », de Quentin Tarantino.

Les femmes du Sud-Ouest font la loi...

A 40 ans, Clothilde Chapuis, avocate généraliste, succède à M^e Caroline Daigueperse-Vaultier à la présidence de la section de Bordeaux. Pour cette férue d'histoire, la transmission des valeurs aux plus jeunes est prioritaire. Portrait.



© Clothilde Chapuis

Clothilde Chapuis, la nouvelle présidente de la section de Bordeaux. ▲

HOMMAGE

Caroline Daigueperse-Vaultier, avocate, a non seulement présidé avec dynamisme la section de Bordeaux-Gironde, mais elle a su passer le flambeau à une nouvelle présidente ! Qu'elle soit ici remerciée pour son énergie et son dévouement au service de la Licra !

Etre journaliste, au fond, n'est-ce pas être comme un psy ? On écoute, on prend des notes, et voici qu'à la toute fin de l'entretien, des éléments nouveaux surgissent. Ainsi, c'est à l'issue de notre échange que Clothilde Chapuis a fait son *coming out*... musical. Et de se souvenir tout à coup que, lorsqu'elle était encore enfant, un artiste l'a particulièrement « sensibilisée au combat pour la paix, la fraternité, le refus de l'intolérance ».

Il s'appelle Enrico Macias, et sa mère, qui était soprane, l'écoutait. Lors d'une kermesse de l'école primaire, la petite fille avait même chanté « *Un berger vient de tomber*⁽¹⁾ »... « Ça avait plombé l'ambiance », reconnaît-elle. Née dans une fratrie de quatre enfants d'une « famille modeste », tous engagés désormais dans le service public, Clothilde a grandi dans le petit village de Camblanes-et-Meynac, en Gironde, où elle a fait ses « premières armes associatives ». « En sixième, j'avais créé un club nature [...]. Au collège, je me suis passionnée pour l'histoire, la Seconde Guerre mondiale, de Gaulle... Tout ce qui tournait autour de l'Etat, la France, la liberté, me plaisait. » Ce goût pour les institutions et l'humain a déterminé son choix pour le droit plutôt que la médecine.

« Un combat mené dans un esprit républicain, non partisan. »

militer au sein de la Licra. Là, comme dans l'exercice de son métier, elle peut « *porter la parole de ceux qui n'ont pas les moyens de s'exprimer* ». Mais le « virus Licra », elle l'a attrapé il y a sept ans. « *Je suis vraiment une républicaine*, dit-elle. *J'y ai trouvé des valeurs. On mène ce combat contre le racisme et l'antisémitisme dans un esprit républicain, mais non partisan. On dialogue, il y a une vraie fraternité.* »

Une richesse de rencontres qui rassure cette mère d'un garçon de 15 ans. Clothilde veut rassembler. Sur le blog de sa profession de foi, elle se décrit « *moderne* », avec « *une équipe multigénérationnelle* ». L'héritage et le savoir de ses prédécesseurs lui tient à cœur. « *Je veux conserver tout ce qui marche, notamment à la commission Education, grâce à son vice-président, Jean-Paul Grasset. Nous devons nous tourner vers les jeunes des centres d'animation, des clubs de sport, des quartiers où l'on ne va pas.* »

ETRE VISIBLES

Déterminée, la juriste veut transmettre des valeurs, et surtout accroître la présence de la Licra sur les réseaux sociaux. C'est elle qui a signalé les messages antisémites sur Twitter. « *On ne peut pas être absent du web et des réseaux sociaux ! J'y suis très active. On doit pouvoir accueillir au mieux les réclamations et plaintes des victimes potentielles. Et être visible. Tous les jeunes ont un Smartphone, on ne peut y aller avec des outils ringards. Les outils pour être joignables, aujourd'hui, ce ne sont plus les Pages jaunes !* », lâche-t-elle avec humour.

Celle qui aime cuisiner le dimanche pour ses amis va organiser des « cafés Licra ». « *Autour d'un verre, on touche un public plus large sur des lieux festifs, des campus universitaires... J'ai envie que la Licra aille parcourir la Gironde. Je connais toutes les communes, il n'y a pas que le Cap-Ferret !* »

Le premier café de sa présidence devrait avoir lieu... place de la Victoire.

■ Marina Lemaire

*

1. Sur l'assassinat, en 1981, d'Anouar el-Sadate.

CONSERVER TOUT CE QUI MARCHE

Pendant une dizaine d'années, elle s'est engagée dans la protection de l'environnement, avant de

Abonnez-vous



LE DROIT DE VIVRE

Adressez vos chèques au « *Droit de vivre* », 42, rue du Louvre, 75001 Paris.

20€
par an

A Normale sup' Lyon, l'écrivain algérien Boualem Sansal emporte l'adhésion

La conférence de ce romancier atypique sur l'identité algérienne et l'état de massacre linguistique de son pays a séduit un large public. Son appel à la paix israélo-palestinienne, signé avec Amos Oz et David Grossman, a fait un tabac.

Salle comble ! Le public, militants ou simples sympathisants, remplit les gradins du grand amphithéâtre de l'Ecole normale supérieure de Lyon. Olivier Faron⁽¹⁾ ouvre la séance, se déclarant heureux d'accueillir Boualem Sansal, « parce qu'il incarne les valeurs de l'Ecole ». Avant de lui passer la parole, Abraham Bengio⁽²⁾ indique rapidement les points sur lesquels il voudrait l'entendre : l'identité algérienne, la langue, son empathie pour le peuple juif.

Boualem Sansal, physique presque frêle, se met à parler : la voix est douce, les yeux pétillant d'humour et de quelque chose qui ressemble fort à la bonté. Il se présente comme un homme normal, et déplore qu'aujourd'hui on soit sommé de haïr les anciens colonisateurs de l'Algérie, les juifs, Israël... Lui, il a grandi avec les pieds-noirs, les juifs, les Noirs de l'Algérie coloniale, dans le quartier algérois de Belcourt... Il habitait la même maison que le rabbin Simon, et quand il rentrait de l'école, sa mère lui disait d'aller faire ses devoirs dans la synagogue...

LA « NORMALITÉ » D'UN VOYAGE EN ISRAËL

Etre « normal », pour Boualem Sansal, c'est échapper aux diktats des sociétés, être libre. Le pire, ce n'est pas de se mettre en danger de mort, mais de renoncer à soi-même, de rentrer dans le rang, de se rétracter, se désavouer... parce qu'on a peur, qu'on se retrouve tout seul, et qu'on retourne sa veste...

Boualem Sansal, à l'invitation du Festival des écrivains, est allé en Israël où il a retrouvé des amis, des juifs d'Algérie, a fait la connaissance d'Amos Oz et de David Grossman, avec qui il a décidé de lancer un appel pour la paix qu'il s'est retrouvé à lire au 1^{er} Forum de la Démocratie. « Mais, dit-il avec humour, cela m'a mis en porte-à-faux avec plus d'1,5 milliard d'êtres humains, et pas seulement des musulmans... » Cela lui a valu la condamnation de la Ligue arabe... L'humour et la langue sont ses seules armes. L'humour lui permet de mettre à distance les situations les plus dures pour mieux les faire comprendre ; quant à la langue, c'est son cheval de bataille : s'il parle et écrit en français, c'est d'abord « parce que le français, rappelle-t-il, est une des langues de l'Algérie ». Mais la Constitution indique que la langue de l'Algérie est l'arabe... pas le berbère, que parlent la plupart des Algériens... Non, l'arabe officiel, qui est peu compris.

MAÎTRISE DE LA LANGUE ET IDENTITÉ ONT PARTIE LIÉE

« Il faudrait que le français, comme partout en Afrique, devienne l'une des langues officielles de l'Algérie... Au lieu de quoi, s'insurge-t-il, on a arabisé l'Algérie en trois mois, recrutant plus de 200 000 enseignants dans tous les pays arabes du Golfe et du Moyen-Orient, qui se sont à l'époque débarrassés de leurs militants islamistes : et c'est à ces gens-là qu'on a confié nos enfants ! »

Or, la langue est un matériau durable, sur lequel on peut construire ou détruire un avenir : en Algérie, on ne maîtrise pas l'arabe ; le berbère, devenu une langue domestique, se perd ; et le français, qui est une langue de connexion au reste du monde, n'a pas d'existence légale.

C'est l'une des raisons, selon lui, de la situation de désarroi linguistique, sémantique et identitaire qui règne en Algérie : sans cette maîtrise de la langue qui structure la pensée et la parole, on se repasse des informations floues, approximatives, qu'il faut toujours interpréter pour les comprendre. Ne pas pouvoir nommer les choses exactement, c'est être dans un rapport dyslexique au réel : « La première des lois, dans un pays, c'est la langue. C'est elle qui structure ou déstructure notre rapport au réel. »

Il aborde enfin la question de son empathie pour le peuple juif... Il y a une vraie singularité de la Shoah, pour lui, car ce n'est pas seulement le peuple juif qui a été assassiné à Auschwitz, c'est toute l'humanité. C'est une blessure qui ne peut être refermée, une souffrance qui marque de façon indélébile notre histoire, et c'est en cela que l'on peut parler de Mal absolu.

Cette connaissance l'oblige à ne pas dire ni faire n'importe quoi concernant le problème israélo-palestinien : surtout à ne pas se cacher pour aller en Israël.

Mano Siri



L'écrivain algérien Boualem Sansal. ◀

BIOGRAPHIE ABRÉGÉE

Boualem Sansal

Né en 1949, cet écrivain algérien, romancier et essayiste, est censuré en Algérie, où il habite toujours.

Après une formation d'ingénieur, il est successivement enseignant, consultant, puis haut fonctionnaire au ministère de l'Economie, dont il est débarqué en 2003 pour ses prises de position critiques envers le pouvoir. Il est l'auteur, notamment, du « Serment des barbares », de « Poste restante », du « Village de l'Allemand » et de « La Rue Darwin », tous chez Gallimard.



1. Directeur de l'Ecole normale supérieure.

2. Directeur général adjoint de la région Rhône-Alpes.

Alors dans Besançon, vieille ville espagnole...

Ce siècle, le ^{xxi}e, venait d'avoir douze ans : la section bizontine de la Licra manifestait toujours une forte vitalité démocratique, digne de militants aguerris et de jeunes exemplaires...

De gauche à droite :

Marc Dahan, ancien président, directeur de recherches au CNRS, Marie Zehaf, Chantal Rossa, actuelle présidente, Jean-François Levy, ancien président, et Monique Lerdon, la plus ancienne adhérente. ➤



Ce mardi 15 janvier, 18 h 30, Besançon est sous la neige. J'y arrive, en voisin, pour assister à une réunion de bureau de la section. A 20 heures, ce dernier, pour l'occasion cinq personnes, est à pied d'œuvre. J'explique les raisons de ma présence : d'une part relancer les réunions régionales – qui, il y a une quinzaine d'années, avaient été un succès –, d'autre part faire pour le « *DDV* » un portrait d'une section dont la vitalité avait impressionné Antoine Spire lorsqu'il était venu pour une conférence, devant deux cents personnes.

UNE FORTE IMPLANTATION DANS LA VIE LOCALE...

On passe à l'ordre du jour. Les discussions qui suivent me permettent de mieux percevoir ce qu'est la section : de taille moyenne (de 30 à 40 adhérents, selon les années), mais solidement implantée dans la vie locale.

A cela plusieurs raisons : le prestige exceptionnel de ceux qui, en 1980, l'ont portée sur les fonts baptismaux : Jean-Pierre Lévy qui avait convaincu Jacques Lorach, Jacques Lorach lui-même, premier président et figure notable du barreau de Besançon, Denise, son épouse ; d'autre part, la section s'est astreinte à une autodiscipline rigoureuse : des réunions mensuelles, des objectifs médités et scrupuleusement tenus (trois directions à ces objectifs, selon ce que je perçois : les écoles ; une attention à la vie culturelle locale et à la mémoire – par exemple, les 50 ans de la guerre d'Algérie ont donné l'occasion de revenir sur le climat de racisme ordinaire qui existait en Algérie au temps de la colonisation ; de revenir également sur l'attitude particulière des Juifs algériens, dont un certain nombre ont

fait partie de ceux qu'on appelait « *les pieds noirs indépendantistes* » : par exemple, aussi, la prise en charge par la section, le 10 mai, de manifestations pour la commémoration de l'esclavage : ceci dans la grande tradition du fameux Cahier de doléances de Champagny, ce village de la Franche-Comté profonde dont les représentants étaient venus plaider aux états généraux l'abolition de l'esclavage.

Depuis plusieurs années, la section de Besançon organise conférences et manifestations culturelles, à Besançon même, mais aussi, parallèlement, dans des localités de la région, du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône, du Territoire de Belfort. Enfin, ce qui me semble être la troisième caractéristique de cette section bizontine est sa présence dans la vie locale, où elle jouit d'une vraie reconnaissance. C'est ainsi qu'elle organise chaque année, dans la maison de Marc Dahan (lui-même président d'une association judéo-musulmane), un repas rassemblant chaque fois quelque 70 personnes. Est-ce un symbole ? Il y eut 70 traducteurs de la Bible en grec, et cette traduction est appelée celle des Septante.

... ET UNE FAIBLE IMPLICATION DANS LA VIE NATIONALE

Je suis impressionné par la vitalité de la section, l'exemplarité de sa vie démocratique. Les membres du bureau s'impliquent sur toutes les questions, les présidents s'astreignent à céder la place après un mandat. J'interroge néanmoins sur ce qui me semble la trop faible implication de la section dans la vie nationale. Les réponses proposées me semblent renvoyer à ce qu'est, depuis des temps immémoriaux, Besançon (« *vieille ville espagnole* », écrivait Victor Hugo), qui a toujours été une ville

excentrée, électron libre hors du champ attractif de Lyon ou de Paris. Je m'efforce néanmoins de jouer mon rôle, plaçant pour le « national » en faisant valoir que celui-ci a besoin de la présence des sections, lesquelles réciproquement ont intérêt à pouvoir compter sur un national fort, sans lequel leur

propre crédibilité serait à terme atteinte. Tous en conviennent, et nous décidons dans la foulée d'organiser des réunions communes, afin de donner davantage de relief à notre appartenance partagée à la Licra. A suivre, donc.

■ Alain David

REPÈRES

Jean-Pierre Lévy (1911-1996)

Il est le fondateur du mouvement de résistance Franc-tireur cité par Malraux dans son célèbre « *Discours à Jean Moulin* ». Il est une personnalité illustre de la Licra.

Denise Lorach (1916-2001)

Déportée avec son fils de 4 ans, Jean-Serge, notre ami, elle resta pendant un an à Bergen-Belsen. Elle a fondé le musée de la Déportation à la Citadelle de Besançon, dont l'esplanade porte son nom depuis son décès.

Ce repas annuel de 70 personnes me rappelle qu'il y eut 70 "passeurs", traducteurs légendaires de la Septante, la Bible grecque d'Alexandrie...

« JE SUIS NÉ DANS L'FAUBOURG SAINT-DENIS »

Vous avez diffusé dans « *Le Droit de Vivre* » de janvier l'action que Redith et moi (entre autres) menons dans les écoles, en témoignant de notre vécu d'enfant durant la Shoah. Mais :

1. Ce n'est pas l'OSE qui m'a caché, mais le MJS, Mouvement de la jeunesse sioniste, dont ont

fait partie Fridaz Wattemberg, Mila Racine et Marianne Cohn. Cet organisme a pris la main que mon père (et non ma mère) a lâchée dans la salle des pas-perdus de la gare de Nice, pour me conduire par étapes à Annemasse et me faire passer la frontière suisse de nuit.

2. Ma grand-mère est décédée en décembre 1944 à Paris, du chagrin de la déportation de sa fille et de ses quatre petits-enfants à Auschwitz en 1942.
3. Mon père est décédé en 1946 de la tuberculose contractée durant l'hiver 1942-1943 dans un GTE du Lot.
4. Ma mère a survécu à la Shoah. Ma tante et ses quatre enfants

sont morts à Auschwitz.

5. Un autre cousin, déporté en août 1944, de Lyon, à l'âge de 10 ans, est revenu seul d'Auschwitz. Ses parents y sont morts.

Pour plus de détails, vous pouvez vous procurer le livre que j'ai rédigé pour mes petits-enfants : « *Je suis né dans l'Faubourg Saint-Denis* », édité par l'Officine.

■ André Panczer

PAS UNE LIGNE, PAS MÊME UN MOT, SUR LA « COMMISSION DE L'ENFANCE »...

Le dernier numéro de votre revue comporte des témoignages d'enfants cachés. Sensible à cette thématique, j'ai la responsabilité de vice-président délégué à la mémoire à l'Association des amis de la Commission centrale de l'enfance (CCE) auprès de l'UJRE (Union des Juifs pour la résistance et l'entraide) fut créée par Joseph Minc en 1945. Sa tâche principale et immédiate fut le regroupement des enfants juifs orphelins de parents déportés ou fusillés par l'occupant ; des maisons d'enfants furent créées, et ensuite, pour ceux qui avaient encore un foyer, des patronages et colonies pendant les vacances scolaires.

Je suis étonné de constater que, sur les 27 pages, pas une ligne, pas même un mot, sur la « Commission de l'enfance », animée par la résistance juive MOI (Main-d'œuvre immigrée – section auprès du comité central du PC), dont le rôle, après les rafles des 16 et 17 juillet 1942, fut de trouver, pour les enfants qui avaient échappé à la rafle et dont les parents avaient été déportés, un abri permanent dans des familles en dehors de Paris. Le Mouvement national contre le racisme, créé par Charles Lederman sur l'initiative de la MOI, servit de trait d'union entre cette Commission de l'enfance et la population française. J'ai été un enfant caché. Ma mère, enceinte de moi, fut raflée au Vel' d'Hiv' avec mon père, le 16 juillet 1942, et libérée le jour même grâce à l'intervention d'un gardien de la paix qui habitait notre immeuble.

Après ma naissance, ma mère et moi fûmes cachés près de Paris grâce à cette Commission de l'enfance. Certes, dans votre numéro, Alain David prend les devants en écrivant d'emblée : « *Nécessairement, il y aura le sentiment d'une dramatique insuffisance...* » Pour autant, connaissant votre parcours, je m'étonne que l'on ne mentionne nulle part l'UJRE.

Je ne méconnais pas le rôle important de l'OSE durant la dernière guerre, moi-même, avec ma sœur, j'ai été dans un foyer de l'OSE, à Toulouse, en 1946 et 1947, avant d'être placé dans un foyer de la CCE. Mais à lire les témoignages, on a l'impression que seule l'OSE a permis de cacher des enfants juifs durant la guerre, alors que nombreuses étaient les organisations juives et non-juives à le faire, ainsi qu'à titre individuel de nombreuses familles françaises.

Cette omission trop récurrente me semble grave, car c'est une falsification de l'histoire. Pour sa part, l'AACCE (Association des Amis de la CCE) avait organisé en décembre 2006 à l'Hôtel de Ville de Paris un colloque intitulé : « Les Juifs ont résisté en France, 1940-1945 » et nous avons invité, outre des anciens de la MOI dont nous sommes les héritiers, des intervenants d'horizons divers, dont Théo Klein pour les Éclaireurs Israélites, Kathy Hazan pour l'OSE, Denis Peschanski, un historien non communiste, Lucienne Nayet, pour le Musée de la Résistance Nationale de Champigny, et d'autres encore

■ Michel Stulzhaft, vice-président de l'AACCE, www.aacce.org

FAMILLE WAGNER

Le « Portrait d'un enfant caché » du n° 642, p. 9, mentionne Rédith, trimballée d'un camp de réfugiés à l'autre, qui a été recueillie par une famille protestante, les Wagner. J'ai très bien connu une famille protestante du nom de Wagner, qui habitait Beaucourt, à la frontière suisse. Il est très probable que ce soient eux, et j'aimerais que Rédith Estenne me le fasse savoir. Une des filles Wagner, très âgée, est encore de ce monde. Je pense que l'on pourrait faire une demande pour la médaille des Justes, soit à son nom, ou à titre posthume à ses parents.

Raymond Levy, 9 b, chemin du Chancelier, 69130 Ecully

S.M.S. DE DIJON

Bonsoir. Je tenais à te dire que les deux derniers numéros du « *Droit de vivre* » sont excellents, autant sur l'écriture que sur la réflexion. Ils me servent de support dans certains endroits où les propos sont lourds à entendre.

■ Louisa Maaref, Dijon

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le portrait d'Annette Bloch, surtitré « Portrait d'un enfant caché ». Contrairement à ce que nous avions écrit, elle ne fut pas un « enfant caché ». Mais ce fut le cas de son frère aîné, Claude Nathaniel.

LA WIZO, ORGANISATION DE FEMMES SIONISTES

Dans le numéro 641, j'ai vu deux choses au sujet desquelles j'ai eu envie de vous écrire.

1. p. 19, dans l'un des Portraits d'un enfant caché, est citée « *Juliette Stern, présidente de la Wyso, organisation de femmes juives* ». J'avoue avoir été assez choquée par deux erreurs significatives. D'abord l'orthographe, car il s'agit de la Wizo (Women's International Zionist Organisation). Ensuite, l'explication de l'organisation : la Wizo est une organisation de femmes sionistes et non pas juives. Pendant les trente ans où j'ai occupé des responsabilités à la Wizo, j'y ai connu des adhérentes chrétiennes et même musulmanes. Elles avaient des postes de responsables (responsable du fichier central).

2. p. 42, dans l'article sur le port du voile islamique dans les sports, vous expliquez que la position

française tient à l'attachement au principe de neutralité confessionnelle. En fait, les associations de Françaises et d'autres l'ont fait sur des principes de neutralité et d'égalité énoncés dans la Charte olympique elle-même. Le Comité olympique a longtemps promu ce principe. Mais scandaleusement, l'argent du Qatar et d'autres Etats a eu raison des principes olympiques. Tristement, la France et le Comité olympique français ne s'y sont nullement opposés. Donc, quoi que la France puisse faire à l'intérieur de ses frontières, elle n'a pas soutenu les principes olympiques. Il me semble que cela aurait dû être dit clairement au lieu de se vanter de « l'exception française ». Tout ceci n'enlève rien à cet excellent numéro du « *DDV* », pour lequel je vous félicite bien chaleureusement.

■ Bernice Dubois, Paris



Le confort by Air France.

Fauteuil-lit spacieux, oreiller en plumes, couverture moelleuse en classe Business... Le voyage n'a jamais été aussi agréable.



MOTIVÉS CONTRE LE RACISME

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS



6/7

LES JEUNES, LE RACISME, L'ANTISÉMITISME



12/13

LE CONGRÈS DE LA NOUVELLE DONNE



17-32

LES JEUNES MOTIVÉS CONTRE LE RACISME

© Richard Bauer

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS



6/7

LES JEUNES, LE RACISME, L'ANTISÉMITISME



12/13

SPÉCIAL CONGRÈS : LA NOUVELLE DONNE



17-32